

Le Petit journal

I Parti social français. Auteur du texte. Le Petit journal. 1903-09-21.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

Dernière Edition

CHRONIQUE DU LUNDI

La civilisation en Chine. — La suppression des nattes. — Leur origine. — Les petits pieds des Chinoises. — La manie des statues. — Pourquoi une statue à Prosper Mérimée? — Les retards de l'instruction. — La suspension, pour cause de vacances. — Pourquoi des vacances au juge, si l'accusé n'en a pas?

On se civilise comme on peut, et l'empereur de la Chine est devenu révolutionnaire à sa manière. Il a décrété, jadis, l'abolition des petits pieds des dames chinoises, des trop petits pieds s'entend, de ceux que la mode transformait en « moignons ». Aujourd'hui, il fait mieux encore; il n'ose décréter d'un trait de pinceau, — j'allais dire, d'un « trait de plume » — la suppression de la natte masculine, qui battait l'échine de ses sujets, ainsi qu'un cordon de sonnette, — la suppression brutale (ce serait trop vite, pour une mode plusieurs fois séculaire), mais il autorise les braves Chinois à se débarrasser de cet appendice inutile, et plutôt gênant, et il leur fait comprendre que ce faisant ils seront agréables à leur souverain.

Et ne croyez pas que ce soit là une petite réforme, car tout dépend des milieux, et dans cet empire, — qui est précisément celui du Milieu, — voilà un incident qui n'est pas mince. Bien des dynasties y auraient pu trouver leur chute : elle est terrible, la force de l'habitude.

Le port de la queue nattée fut, d'abord, un signe de servitude. C'est la dynastie mandchoue qui, chassant la dynastie chinoise au dix-septième siècle, contraignit les sujets de celle-ci à se raser le crâne, en réservant une seule touffe de cheveux destinée à former la natte que vous savez, celle-ci, affectant la forme d'une chaîne, devenait symbole d'esclavage.

Oui, mais voilà, la mode s'est mêlée de l'affaire, et la natte est devenue signe d'aristocratie, la noblesse du porteur se mesurant volontiers à la longueur de l'appendice : « Ce seigneur n'a pas ma distinction », disait un Chinois select du dix-huitième siècle, — il me semble que sa natte est moins longue que la mienne! — et comme les deux seigneurs se rencontraient devant une porte, on dut mesurer les deux nattes pour établir la préséance et savoir qui passerait le premier.

Inutile d'ajouter que, comme il y a des cheveux qui poussent moins vite que d'autres, le « postiche » a sévi en Chine, tout comme ailleurs, et que les nattes trop modestes se sont épaissies et allongées, au moyen de faux cheveux.

L'insulte la plus grave qu'on puisse faire à un Chinois, c'est de lui couper sa natte. Alors le rescrit impérial sera-t-il suivi, et fera-t-on volontairement le sacrifice d'un objet que la coutume a fait sacré?

Il est permis d'en douter?

Le rescrit relatif aux petits pieds n'a déjà produit que peu d'effet, et les dames chinoises, malgré l'écriture impériale, continuent à se martyriser pour avoir de petits pieds. Il est vrai que les maris les encouragent à maintenir cette mode qui est, pour eux, une garantie de fidélité. Leurs femmes ne sont pas enfermées, elles sont libres, mais comme elles sont dans l'impossibilité de marcher, avec leurs pieds qui ne les portent pas, elles ne sortent guère. Un sage a dit : « Quand une femme ne peut marcher, il y a des chances pour qu'elle ne puisse pas « courir »! »

Je ne sais donc ce qu'il adviendra de ces réformes, mais elles sont à noter, comme une indication de « tendance ».

Mais que tout est bien histoire de mode! alors que les Chinoises s'obstinent à conserver leurs trop petits pieds, voilà que, chez nous, les Européennes, les Françaises et mieux les Parisiennes, si vous le voulez bien, se font faire des chaussettes d'une ridicule longueur. Il

semble qu'elles soient jalouses des pieds de Little-Titch et de ceux des Minstrelles, par parenthèse, singulièrement difformes. « Voilà une mode inventée par les femmes qui ont de grands pieds », a dit une élégante. — C'est à la portée de tout le monde de mettre une grande chaussette; la difficulté c'est d'en chausser une petite... quand on n'est pas Chinoise!

La manie des statues nous encombre de plus en plus. C'est, de tous côtés, souscriptions, tout au moins tentatives de souscriptions, pour l'érection de statues nouvelles. Je dis « tentatives », car le plus souvent ces souscriptions n'aboutissent pas.

On les commence, et quand on a épuisé la première couche des amis, de ceux qui « versent » parce qu'ils ne peuvent faire autrement, et qu'on attaque la seconde couche du public, celle-là reste indifférente, ferme sa poche et ne « verse » pas. Il arrive alors que la statue reste en panne, faute de fonds pour s'achever, ou bien qu'elle se transforme en buste, parce qu'il n'y a pas eu assez d'argent pour permettre au statuaire de faire les jambes.

Il serait, je crois, bien plus simple de renoncer à la glorification inutile quelquefois, difficile toujours, des célébrités de second ordre, en bronze ou en marbre, et de se réserver pour les plus sérieuses.

Ces réflexions me sont inspirées par les lamentations d'un journal qui nous rappelle que le 23 septembre prochain sera le centenaire de la naissance de Prosper Mérimée, et s'écrie : « Pourquoi n'a-t-il pas sa statue dans ce Paris où il est né? » Les statues ne s'érigent que par souscription, et j'engage le journal en question à en ouvrir une pour élever une statue à Prosper Mérimée, afin de voir quelle somme il récoltera? Je gage qu'il n'aura pas même de quoi élever une statuette, ou faire sculpter un médaillon.

Ce n'est pas que je fasse fi de l'écrivain, ni surtout de l'érudit que fut Mérimée, mais à un quart de siècle de sa mort, son bagage s'est singulièrement resserré. Il n'est même plus très considérable, et vrai, la statue de l'auteur de *Carmen* et de *Colomba* ne me paraît pas s'imposer, alors qu'Alfred de Musset, s'il finit par avoir la sienne, ne la devra qu'à la générosité personnelle d'un amateur. Si on élevait dans Paris des statues à tous les grands hommes de « moyenne grandeur », comme le fut Mérimée, la circulation déjà difficile deviendrait impossible. Paris regorge de célébrités dans tous les genres, et la sélection s'impose.

Je viens de lire une note qui m'a paru singulière, et qui m'a, comme l'on dit, rendu rêveur : « Monsieur le juge d'instruction A..., chargé de l'affaire B..., et qui vient de prendre ses vacances, est rentré au Palais, où il va reprendre son instruction interrompue depuis deux mois... »

Si la note en question est une simple « fumisterie », il n'y a qu'à en rire. Si c'est l'expression d'un fait vrai, c'est tout naïvement une chose effrayante! Je serais curieux de savoir ce qu'en pense M. Vallé, garde des sceaux de France?

Comment, un malheureux est sous les verrous, privé de sa liberté. Il n'est encore qu'accusé, par conséquent tous égards préventifs lui sont dus, le devoir du magistrat est de procéder, avec la plus grande rapidité possible, puisque chaque heure, chaque minute peut être un supplice infligé à un innocent, et, à son gré, le juge d'instruction peut retarder l'action de la justice en prenant des vacances, en allant en villégiature, en s'offrant les loisirs de la chasse ou de la pêche, voire en fumant des cigarettes, tandis que le pauvre diable d'accusé se morfond entre quatre murs, en attendant que le juge instructeur ait achevé ses vacances.

Il y a là une aggravation de peine injuste, une prolongation de détention préventive que rien ne justifie. Une instruction ne devrait jamais être retardée ou interrompue. C'est à vous d'avoir des

magistrats disponibles, en quantité suffisante pour que l'instruction soit menée avec la rapidité nécessaire, et que l'accusé ne puisse en aucun cas subir des retards douloureux par le fait d'incidents extérieurs et d'ordre privé qui ne le concernent pas.

Je ne saurais perdre le souvenir de l'aventure de ce malheureux qui fut « oublié », pendant sept mois, dans une cellule de Mazas, le juge d'instruction ne se souvenant plus de l'existence de ce pauvre diable et ayant « classé » son affaire aux profits et pertes. Ce fut là le point de départ de la campagne qui a abouti à la présence obligatoire de l'avocat à l'instruction. Ce fut déjà quelque chose, mais ce n'est pas tout.

Il serait bien utile, maintenant, qu'on fit le nécessaire pour que les instructions soient menées sans entraves, sans interruption, et qu'on n'accordât pas de trop longues vacances aux juges instructeurs, alors qu'on ne peut en accorder aussi aux accusés.

Félix Duquessnel.

LES EXCURSIONS du Petit Journal

AUX CHATEAUX DE LA LOIRE

Le magnifique voyage qu'ont fait hier les excursionnistes du *Petit Journal*, par quelle délicate journée! Ils ont eu le temps, vraiment idéal, le beau soleil qui leur permettait de voir dans toute sa splendeur le Jardin de la France, cette riche Touraine toute semée d'admirables châteaux.

Aussi est-ce la joie aux yeux que nos lecteurs — une véritable armée — se sont assemblés le matin avant sept heures même, sur les quais de la gare d'Orsay. Quand, à 7 heures 19, le train s'est mis en marche, il y avait déjà longtemps que les compartiments étaient entièrement occupés par nos voyageurs qui échangeaient d'aimables salutations encaissant dans les filets ou sous les banquettes leurs appareils photographiques ou leurs paniers bourrés de provisions par les prévoyantes ménagères.

Les fervents qui suivent toutes nos excursions et n'en veulent pas manquer une, — ils sont nombreux, — se retrouvaient avec plaisir, renouaient connaissance et se rappelaient avec joie leurs précédents voyages.

Mais le train du *Petit Journal* filait et bientôt ce fut une succession d'impressions exquises, de paysages clairs, attrayants et variés, qui charmaient tous les regards. Ce fut la Seine sinueuse, éblouissante de soleil, pointillée de barques de pêcheurs attentifs; ce furent des parcs aux frondaisons profondes; ce fut la Beauce aux grands horizons qui ne connaît d'autres aspérités que ses meules de blés, ses habitations basses et ses moulins pittoresques, la Beauce aux plaines immenses où les chasseurs s'arrêtaient à la vue de notre convoi dont la longueur prodigieuse les laissait ébahis. Ce fut enfin la Touraine où la Loire sablonneuse coule paresseusement parmi la campagne fertile et verte, d'où s'élevaient les lofts pointus et les tours élégantes de nos châteaux historiques.

C'étaient deux des plus célèbres de ces châteaux, ceux que les lecteurs du *Petit Journal* venaient visiter. Ils ont commencé par celui d'Amboise, qui était la première étape de notre train de plaisir.

Leur arrivée dans la jolie ville illustrée par les séjours qu'y firent Charles VIII et Louis XII, y a causé une véritable sensation. Non seulement les curieux étaient très nombreux à la gare où le train stoppa à l'heure indiquée, mais encore dans toutes les rues conduisant au château.

Tous les habitants étaient à leurs fenêtres et à leurs portes pour voir passer cette foule de Parisiens et de Parisiennes, qui portaient au corsage, à la boutonnière ou au chapeau l'insigne tricolore du *Petit Journal*, qu'on leur avait distribué au départ.

Nos voyageurs traversèrent les deux ponts construits sur la Loire, qui se divise en deux bras formant l'île Saint-Jean, et aperçurent alors, émerveillés, les adorables figures de pierre du château, qui domine le fleuve du haut de son rocher escarpé.

Ils ont savouré la beauté de ce spectacle, de ses vieux remparts, d'un lierre généreux cache la vétusté de ses créneaux autrefois menaçants, de la grosse tour où vieillissent les archers, du fin clocheton de ce bijou d'architecture qu'est la chapelle de Saint-Hubert.

Et, tout de suite, des guides les promènent à travers le monument, tout rempli de souvenirs tragiques. Ils virent ainsi la porte de l'escalier où se tua Charles VIII, la salle des

Conjures de 1560, qui fut, plus tard, celle des États généraux, et plus récemment la prison d'Abd-el-Kader; le splendide panorama qu'on découvre du haut de la tour des Minimes. « Prenez garde aux machicoulis, mesdames », a dit le guide, — d'où la vue s'étend à 32 kilomètres, et d'où l'on aperçoit, dans le lointain, la cathédrale de Tours; les curieuses voûtes rampantes et tourmentées; les escaliers qui peuvent gravir des chevaux attelés; les excavations souterraines qui arrachèrent un « brrr » de frayeur à l'une des visiteuses, etc.

Et tout cela vu avec le plus vif intérêt, la même visiteuse eut le mot de... la fameuse :

— Et maintenant qu'on a frémé, allons déjeuner!

Cela mit nos touristes en gaieté et ils allèrent tous remplir leur devoir envers leur estomac; les uns, qui possédaient des provisions, trouvèrent d'agréables salles à manger de verdure, au pied même des vieux remparts. Les autres se repaierent dans les hôtels et restaurants de la ville, enchançés de la bonne aubaine.

Ajoutons que les amis ou parents restés à Paris n'ont pas été oubliés; de nombreuses cartes postales leur ont été adressées par nos excursionnistes, qui, cela dit, ont eu le temps encore de visiter les curieuses curiosités d'Amboise, notamment l'église et la maison où mourut Léonard de Vinci, avant de retourner à la gare, où une grande partie de la population s'était portée.

Et le train s'ébranla aux cris de : « Vive le *Petit Journal*! »

Nous sommes arrivés à Blois où des témoignages de sympathie devaient encore nous accueillir.

Les abords de la gare étaient envahis par la foule. On y distribuait des « petits venis du Nord » à nos voyageurs enchançés et dans l'après-midi Victor-Hugo que nous avons suivi pour nous rendre au château, Bloisais et Blaisois constituaient une triple haie de curieux bienveillants.

La visite du merveilleux château n'a pas manqué de retenir longtemps l'attention de nos voyageurs parisiens, parmi lesquels j'ai reconnu un peintre de talent, un graveur apprécié et même un auteur dramatique qui s'est fait applaudir à Paris.

Ils ont parcouru, sous la conduite des guides, les belles salles des Gardes et des États généraux. On leur a montré le superbe édifice sous toutes ses faces, ses merveilles architecturales, ses dentelles sculptées dans la pierre, le cabinet de toilette de Catherine de Médicis, les parties construites par François I^{er} et Louis XII, et aussi tout ce qui rappelle les événements dramatiques comme la chambre où fut assassiné le duc de Guise, le cachot de la tour du Moulin, — que sais-je encore?

Malheureusement les guides étant tous occupés tous nos lecteurs n'ont pu voir le musée du maître graveur Daniel Dupuis, auquel le *Petit Journal* a consacré d'ailleurs un long article lors de son inauguration.

Ils se sont consolés en allant admirer tout ce que Blois possède d'intéressant et de curieux : son imposante cathédrale, le pavillon d'Anne de Bretagne, dit Bains de la Reine, l'église Saint-Nicolas avec ses trois jolis clochers, l'originale perspective des gradins fleuris de la rue Denis-Papin, les vieilles maisons du XIV^e siècle et le jardin sur la Loire, où ils ont pu assister à un délicieux coucher de soleil.

Je les ai rencontrés partout, nos voyageurs, reconnaissables à leur insigne tricolore; mais il en est un dont je voudrais parler plus particulièrement : il était au bout du pont et il essayait ses yeux. Je l'abordai; alors, il me montra l'avenue de Saint-Gervais et me dit :

— J'étais là, je me suis battu là pendant la guerre.

Et sa main tremblait d'émotion en me montrant le faubourg où nos soldats de 1870 se couvrirent de gloire.

Puis arriva l'heure du dîner, qui fut agréablement arrosé de ce vin de Touraine, qui est comme de la gaieté en bouteille; et, enfin, l'heure du départ pour Paris, où chacun rentrerait absolument ravi de cette inoubliable journée.

LE GLACIER DE TÊTE-ROUSSE

(Dépêche de notre correspondant.)

Annecy, 20 septembre. Le service des eaux et forêts de la Haute-Savoie va faire sauter une mine, afin de donner passage à l'énorme masse d'eau emmagasinée dans la poche du glacier de Tête-Rousse qui fait partie du massif du Mont-Blanc.

C'est la rupture d'une paroi de cette poche qui causa, il y a onze ans, l'effroyable catastrophe de Saint-Gervais-les-Bains, qui emporta un établissement de bains, ravagea tout le pays sur une longueur de plusieurs kilomètres et coûta la vie à plus de cent personnes.

L'année dernière, le service des forêts a terminé un tunnel destiné à permettre l'évacuation de l'eau, au fur et à mesure de son emmagasinement dans la redoutable poche. Malheureusement, de faux calculs ont fait déboucher le tunnel non au fond, mais à la voute de la poche.

frances dont je vous parlais tout à l'heure. Je suis loin d'être aussi riche que vous le supposez.

Les frais qu'entraîne mon train de maison sont considérables; puis la note que mon mari a fait insérer dans la plupart des journaux de Paris m'a causé un tort considérable, en ce sens que du jour au lendemain tout crédit m'a été coupé.

Il est vrai que maintenant la situation s'améliore; grâce à Cyrille Roscoff — mon secrétaire — j'ai repris un peu d'empire sur mon entourage, et je compte bien que cet hiver mes salons seront aussi remplis qu'ils l'étaient l'hiver dernier.

Je ne sombrerai pas encore, soyez-en parfaitement persuadé; mais il me faut du temps — il faut surtout qu'on m'aide et qu'on n'épluche pas trop ma conduite.

— Fort bien. Mais vous ne m'avez pas encore dit quelle est cette jeune fille destinée à devenir une de mes pensionnaires... — A quoi bon? qu'il vous suffise de savoir qu'elle me gêne.

— Une rivale, sans doute? — Peut-être.

— Pourquoi n'avez-vous pas confiance en moi?

Cependant envers vous j'agis en ami; j'accepte toutes vos conditions, sans même chercher à savoir si votre vengeance est justifiée.

Une femme vous gêne — vous vous en débarrassez... c'est tout naturel. Comme moi vous partez de ce principe que la raison du plus fort est toujours la meilleure.

Mais comme vous avez besoin de mon

On a donc dû percer une nouvelle galerie de quarante mètres au-dessous de la première, et c'est cette deuxième galerie que le service des forêts va achever de percer d'un seul et dernier, mais formidable coup de mine.

La masse d'eau, arrêtée dans la poche, atteint une hauteur de quarante-deux mètres. On a reconnu que la nappe d'eau avait une largeur de cinquante mètres. Quant à la longueur, elle est encore inconnue.

TIRAGE

Petit Journal
UN MILLION
SIX MILLE
deux cent cinquante exemplaires
(1,006,250)

ÉCHOS DE PARTOUT

Le président de la République a chassé hier en Seine-et-Marne, dans les bois de l'Ermitage, commune de Villeneuve-le-Comte, chez M. Fessard, son ami.

A cette chasse assistaient : M. Rouvier, ministre des finances; les généraux Dubois, secrétaire général de la maison militaire du président de la République, et Faure-Biguet, gouverneur de Paris; le colonel Lamy et le docteur Viguié. Cent quatre pièces figuraient au tableau à la fin de la journée.

M. Loubet est reparti à 5 h. 48 pour Paris par train spécial, sous la conduite de MM. Wenger, inspecteur principal, et Lorette, inspecteur à la Compagnie de l'Est.

L'été nous a fait, hier, de chauds adieux. C'était son dernier dimanche puisqu'il cédera, jeudi, la place à l'automne.

Pour effacer sans doute le souvenir de son caractère massue et de la froideur qu'il nous avait témoignée cette année, il s'est montré aux Parisiens plein d'éclat et de gaieté et la température, en cette journée de fin septembre, était plus élevée qu'en certains jours de la dernière canicule.

Tout le monde s'en est réjoui : amateurs de chasse, de pêche, d'excursions ou de villégiature, et même ceux à qui les nécessités du travail interdisaient la promenade, mais qui voyaient moins triste la vie, éclairée par un beau rayon de soleil.

Rarement une journée a été aussi fertile en inaugurations que la journée d'hier.

A Chaville, c'était le monument élevé à la mémoire du colonel Gillon et des morts de Madagascar; à Lamalou-les-Bains, celui du docteur Charcot; à Argentat, celui du général Delmas; à Maromme, celui du maréchal Pellissier; à Autun, celui de l'archéologue Bulliot; à Cahors, le buste de M. Verminac, ancien vice-président du Sénat.

À Blacé, dans le Rhône, on inaugurait un hôpital-hospice; à Saint-Émilion, une mairie, etc., etc.

On lira plus loin les principaux incidents de ces diverses cérémonies qui, toutes, ont donné lieu à des toasts, à des discours, voire à des pièces de vers.

Ce qu'on a dépensé de littérature et d'éloquence en cette journée, c'est effrayant d'y penser!

Les habitants d'Amiens sont fiers à juste titre de leur cathédrale, qui est un des monuments les plus admirables du monde.

Dernièrement, on démolissait toutes les maisons de la place Notre-Dame qui faisaient face à cette cathédrale.

Les immeubles futurs pouvaient défigurer ce coin si pittoresque de la belle capitale de la Picardie.

M. Douillet, architecte, et quelques notabilités de la ville d'Amiens s'empressèrent de former une sorte de syndicat. Ils se rendirent possesseurs de terrains situés en face de la cathédrale, et M. Douillet vient de construire là une suite de six hôtels, tous différents, mais tous

étiez belle alors; et comme Savine était fou de vous!

Elle souriait maintenant; un éclair de joie passait dans ses yeux.

— Vous aimiez Savine alors, reprit Marcellac avec un peu d'ironie.

— Oh! je l'aimais...

— Du moins c'était son titre, son grand nom qui vous charmait.

— Sans doute. Une femme est toujours flattée d'être aimée d'un grand seigneur.

— Toujours charmée aussi de jouer un vilain tour à une rivale. Or cette rivale était votre sœur... le plaisir était double.

— Vous êtes un véritable devin : — le passé n'a pas de secrets pour vous, et peut-être aussi connaissez-vous l'avenir.

— Votre avenir, à vous chère madame, me paraît bien sombre.

— Ah! si vous saviez ce que cela m'est égal! — depuis longtemps déjà j'ai fait le sacrifice de ma vie...

— Mais vous ferez difficilement le sacrifice de votre beauté — de cette beauté dont vous êtes si fière, et qui vous a rendue si redoutable.

Car enfin vous êtes une femme fatale! Partout où vous passez vous semez la ruine et le malheur.

Vous avez perdu le ménage de ce pauvre Savine; et maintenant que l'heure de l'irréparable a sonné pour lui, maintenant qu'il est impossible de revenir en arrière, vous l'abandonnez pour courir après un autre amour...

Elle le regardait, souriante et railleuse.

— Tout ce que vous dites est parfaite-

dans le style contemporain de Notre-Dame.

Cet ensemble architectural est aujourd'hui terminé. Il forme un décor charmant qui met en valeur la magnifique monument dont le triple portail et les tours se dressent de l'autre côté de la place.

La préparation de la chasse au faisan qui sera offerte dans les tirés de Rambouillet au roi d'Italie nécessite des soins particuliers.

Chaque matin, les gardes forestiers de Rambouillet s'en vont sous bois, chargés d'une besace largement garnie de maïs. Du geste du semeur, ils répandent le grain et leur brigadier module, en sifflant, un petit air de musique que connaissent bien les oiseaux au plumage doré.

Alors on voit — spectacle inattendu — les faisans accourir à tire-d'aile et, sous les pas des gardes, picorer goulument le maïs sans se douter, les malheureux, que ce festin n'est que le prélude de ceux que bientôt fournira leur chair délicate, engraisée à point pour les royales hécatombes.

Bailloonnées et étranglées

Mlle Eugénie Fougère. — Triple assassinat. — Deux femmes tuées. — La maîtresse et la femme de chambre. — Dame de compagnie sauvée. — La vraie et la fausse Eugénie Fougère.

(Dépêche de notre correspondant.)

Aix-les-Bains, 20 septembre. Un triple assassinat a été commis cette nuit avenue de l'Ermitage, à la villa de Solms, habitée par une demoiselle connue sous le nom d'Eugénie Fougère, sa demoiselle de compagnie, et une femme de chambre.

En revenant du théâtre Mlle Eugénie Fougère était au théâtre du Carle avec sa demoiselle de compagnie, Mlle Giriat. Se trouvant indisposée, elle voulut rentrer chez elle. Les deux femmes partirent en se faisant accompagner, jusqu'à la villa, par un monsieur honorablement connu.

Les deux femmes se couchèrent. Mlle Giriat laissa sa bougie allumée, sachant sa maîtresse fatiguée.

Dans la nuit, probablement vers trois heures du matin, Mlle Giriat fut réveillée par un bruit de pas dans le couloir.

A peine eut-elle le temps de se mettre sur son séant que sa bougie était soufflée. Mlle Giriat était ligotée pieds et mains et bâillonnée avec une serviette; la pauvre fille s'évanouissait.

Découverte du crime Ce matin, M. Pelletier, le coiffeur de Mlle Eugénie Fougère, venait la coiffer vers huit heures et quart. Ayant sonné, il n'obtint pas de réponse. Il allait se retirer, après être passé par le jardin, lorsqu'il vit des hommes pénétrer dans la maison avec une échelle. Il revint sur ses pas. C'était la demoiselle de compagnie qui, ramifiée par le coup de sonnette, s'était traînée jusqu'à la fenêtre et avait appelé.

On délivra la malheureuse de ses liens. Il était temps, elle suffoquait. Elle eut la force de prononcer le nom de... Fougère.

M. Pelletier se précipita dans la chambre et trouva Mlle Eugénie Fougère étranglée, la figure déjà toute violacée, les pieds et les mains liés. Affolé, M. Pelletier se précipita dans la chambre de la femme de chambre, qu'il trouva morte, assassinée de la même manière, étendue sur sa maîtresse. Le vol est assurément le mobile du crime. Tous les placards et meubles avaient été fouillés.

Le coffret à bijoux était vide. On assure qu'il y en avait pour une très grosse somme. Le parquet est en ce moment sur les lieux du crime.

On ne sait comment les assassins ont pu pénétrer dans la villa.

Première enquête

Le Parquet de Chambéry a passé une partie de l'après-midi dans le chalet habité par Mlle Eugénie Fougère.

Mlle Giriat, la survivante, qui a pu être interrogée, a déclaré aux juges que, ayant entendu du bruit dans le couloir, elle s'était levée et qu'elle avait vu deux hommes, qu'elle n'eut pas le temps de reconnaître, éteindre sa bougie, la ligoter et la bâillonner.

Elle se rappelle seulement avoir entendu les mots : « Vite! vite! »

Mlle Giriat déclare que le coffret contenait pour plus de 100,000 francs de bijoux.

Mlle Giriat ignore la mort de sa maîtresse et de la femme de chambre.

LES DÉTRESSES DE LA VIE

LA BUVEUSE D'OR

QUATRIÈME PARTIE

LE RETOUR AU FOYER

XV (Suite)

— Mais, voyons, allons droit au but et jouons cartes sur table; — voulez-vous gagner de suite vingt beaux billets de mille francs.

— Mais bien volontiers — à la condition toutefois qu'il ne soit pas question d'assassinat.

Claudie laissa tomber ces paroles : — Il s'agit tout simplement de recevoir chez vous une nouvelle pensionnaire.

— Une femme? — Une jeune fille fort jolie.

— Ça me va — j'aime le beau sexe. — Alors l'affaire est conclue?

— Parfaitement. Mais quand m'amèneriez-vous cette femme?

— Le plus tôt qu'il me sera possible. Je ne peux pas dès maintenant préciser le jour; mais croyez-bien que j'en enverrai la jeune fille avant qu'il soit longtemps.

Traduction et reproduction interdites.

Les assassins ont bu une bouteille de bière; trois verres étaient sur la table de la salle à manger.

Les corps d'Eugénie Fougère et de Lucie, la femme de chambre, ont été transportés dans une chambre mortuaire à l'hospice.

Quelques témoins ont été entendus, mais on n'a aucun indice jusqu'à présent.

Quelques arrestations ont été opérées, mais sans preuves bien certaines.

Ce crime a jeté la consternation dans Aix-les-Bains.

A PARIS

La vraie Eugénie Fougère

Au reçu de ce télégramme, nous nous sommes demandé si la malheureuse, assassinée à Aix-les-Bains, n'était pas l'artiste connue, Eugénie Fougère, qui chanta dans les principaux concerts de Paris.

Il n'y a là qu'une similitude de noms. Mlle Eugénie Fougère, la vraie, est en bonne santé et, après une tournée en Russie et en Allemagne, elle est depuis quatre jours de retour à Paris.

Nous avons pu la voir, hier dans la soirée. Elle est descendue chez sa sœur, mariée à un négociant de la rue de Cléry.

Quand nous nous présentâmes, ce fut le frère de l'artiste, le danseur comique, connu sous le nom de Fougère, qui nous reçut. Mlle Eugénie Fougère, comme se présente-t-elle, elle est un peu émue en apprenant la fin tragique de son homonyme, qu'elle connaissait fort bien.

— Si je la connaissais ? nous dit-elle. Je vous crois !

Plus âgée que moi, cette personne n'a jamais paru sur la scène; elle était fort connue dans le monde où l'on s'amuse, et grâce à de riches relations elle dépensait sans compter.

Quand le danseur comique, connu sous le nom de Fougère, qui nous reçut, Mlle Eugénie Fougère, comme se présente-t-elle, elle est un peu émue en apprenant la fin tragique de son homonyme, qu'elle connaissait fort bien.

— C'est d'autant plus étonnant pour moi, nous dit-elle, que j'ai vu Eugénie Fougère à Paris, il y a quelques années, rue Royale, à Paris, nous en sommes venues aux mains. Depuis, au cours de nos tournées, je l'ai fréquemment rencontrée à Nice, à Monte-Carlo, nous avons eu ça et là de légères discussions, mais rien de grave. L'intervention d'amis, les choses n'ont pas tourné au tragique. En ces derniers temps, même, un léger rapprochement s'était produit entre nous.

Quand le monde où elle fréquentait, celle qui portait mon nom était en tournée, elle avait son teint et de la couleur de ses cheveux, « Bâton de réglisse ». Elle faisait de très longs, de très coûteux voyages et, chaque année, s'installait dans une magnifique villa, à Aix-les-Bains.

En dehors d'amis très riches, appartenant au meilleur monde, la fausse Eugénie Fougère avait de fâcheuses fréquentations; elle aimait à s'entourer de jeunes gens et il y en avait, dans le nombre, d'une moralité douteuse.

Selon moi, c'est parmi ceux-ci qu'il faudra chercher son assassin.

Rassurez mes amis; dites que je suis à Paris en bonne santé, sans autre souci que mes pourparlers avec différents directeurs de théâtre, car c'est du théâtre que je veux faire maintenant.

— Au moment où nous la quittons, l'aimable artiste a encore une phrase de compassion pour la malheureuse qui vient d'être assassinée.

Au domicile de la victime

La victime, Eugénie Fougère, qui était originaire de la Creuse, occupait à Paris un bel appartement de dix pièces, dans une maison de superbe apparence, au 138, rue de Courcelles, au coin de l'avenue de Wagram.

Elle habitait là, depuis cinq ans environ, en compagnie d'une jeune bonne, Lucie, la femme de chambre, qui était âgée de vingt-deux ans et avait un an et demi, à peu près, que cette jeune fille était entrée à son service.

Très élégante, portant la toilette avec une rare distinction, Mlle Fougère recevait beaucoup de visites, la plupart masculines, et avait un train de maison assez luxueux.

Durant ses séjours à Paris, elle avait un coupé au mois, et fréquemment elle louait, pour plusieurs jours, une automobile pour se rendre aux manifestations sportives parisiennes.

Grande, brune et jolie femme, elle dépensait beaucoup pour ses toilettes et portait de fort beaux bijoux, dont elle aimait à se parer toutes les fois qu'elle donnait en ville ou qu'elle allait en soirée.

Au cours des voyages assez fréquents qu'elle faisait, elle emportait toujours avec elle la partie de ses bijoux. Et dans ce but, elle s'était fait confectionner un petit sac de voyage, intérieurement garni de mailles d'acier et que fermait une serrure de sûreté solidement conditionnée.

Entre autres bijoux, on lui connaissait une magnifique paire de boutons d'oreilles en diamant, que l'on estimait couramment une dizaine de mille francs, plusieurs bracelets, un tour de cou en perles enrichi de brillants, un nœud de corsage en brillants et quelques autres bijoux de moindre valeur, mais néanmoins fort beaux.

L'entrevue de beaucoup de personnes de sa condition, et quoique dépensant énormément, Mlle Eugénie Fougère avait toujours par devers elle des sommes d'argent assez importantes. Elle possédait un coffre-fort dans un établissement de crédit, et, quand elle avait quelques paiements à faire, elle y envoyait sa bonne chercher des sommes assez fortes.

Bien souvent maintenant je songe à cette mère que j'ai chassée de ce bouddoir !

Elle était venue, là, me supplier de la recevoir, de lui parler, d'être une fille pour elle, de lui ouvrir mes bras, ne fût-ce qu'une minute... et je l'ai repoussée !

J'ai senti en voyant cette femme misérablement vêtue, comme une honte d'être sortie de si bas... et j'ai chassé ma mère, comprenez-vous : je l'ai chassée ! Elle s'est traînée à mes pieds... et je n'ai pas eu pitié de sa détresse !... l'orgueil et la colère avaient à tout jamais fermé mon cœur.

— Vous avez chassé votre mère !

— Oui, j'ai chassé ! — Comment voulez-vous donc que maintenant j'aie pitié de qui que ce soit, moi qui n'ai pas eu pitié de ma mère !

— Ah ! vous êtes un joli démon.

— Je suis un monstre.

Elle riait en disant cela; et dans ces froids, sa bouche entr'ouverte laissait apercevoir une double rangée de petites dents d'un blanc laiteux.

Elle reprit :

— J'ai chassé ma mère sans pitié, sans vouloir regarder ses yeux suppliants où montaient des larmes.

Et, chose étrange, pendant des années ce souvenir n'est point venu hanter mes nuits; mais maintenant il se lève en moi, ce souvenir, il me fait souffrir. Je voudrais ressaisir cette vision lointaine; je voudrais entendre à nouveau ces supplantes paroles d'amour maternel !

Hélas, c'est fini, bien fini; — jamais je ne reverrai ma mère !

— C'est la conscience qui s'éveille, c'est le remords qui monte, fit Marcellac; — prenez garde, madame.

— La conscience !... le remords ! murmura-t-elle.

Et très bas elle ajouta :

— Cette voix lointaine qui retentit au fond de mon cœur, je l'ai entendue bien souvent; bien souvent elle m'a tenu éveillée pendant des nuits entières, alors que penchée à la fenêtre de ce bouddoir j'attendais le lever du jour.

— Vous devez dormir bien moins encore maintenant, fit Marcellac railleur.

— Pourquoi donc ?

— Vous oubliez Valesco ?

— Je me suis vengée de Pascal Valesco, c'est vrai; mais avouez que j'étais dans mon droit.

bat de fortresse; Weiller, au 29; Poité, au 28; Sicard, au 35; Guittard, au 84; Chevron, au 13.

L'ABRI FAMILIAL

L'« Abri familial », société anonyme coopérative de construction d'habitations à bon marché, a pour objet de procurer à des personnes n'étant pas propriétaires d'une maison, notamment à des employés de banque, d'administrations (civiles ou de l'Etat) et de commerce, vivant principalement de bas salaires, des maisons salubres et à bon marché.

Moyennant l'acquisition d'actions de la Société, les membres peuvent participer à des tirages fréquents dont le lot unique assure la possession d'une maison à édifier dans le pays où le gagnant désire se fixer et dont il peut fournir le plan.

Le prix de revient de ces habitations, y compris le terrain, ne peut être inférieur à 2,000 francs ni supérieur à 8,000 francs.

Le premier bénéficiaire d'une de ces constructions a été M. Couillard, employé de la Société Générale, qui a demandé que sa maison fût construite sur le territoire de Beauchamps, commune de l'ancien canton d'Osse.

L'inauguration de cette maison, une très coquette habitation située au milieu d'un admirable feuillage de verdure, au milieu d'un site admirable, a eu lieu, hier, dans la matinée, sous la présidence de M. Fonteneau, chef adjoint du cabinet du ministre du commerce, représentant le ministre.

La maison se compose de trois pièces au rez-de-chaussée, y compris la cuisine, et d'autant de pièces au premier étage avec en plus un cabinet de toilette, le tout inondé de lumière et parfaitement aéré.

Un grand jardin avec enclos formé d'un mur et de palissades l'entoure.

Après la visite de cette confortable maison, le président de la Société, M. Fonteneau, entouré de MM. Barré, Dubois et Fonteneau, puis cette fois familière s'est terminée par un concert improvisé suivi d'une promenade dans le pays.

— Eugénie, ou plutôt Nini, ainsi que nous l'appelons familièrement, nous a dit cette personne, à tous les points de vue, la situation au point de vue pécuniaire. Voyageant beaucoup, elle ne passait guère que quelques mois par an à Paris.

Nervueuse à l'excès, passant sans raison de la gaieté à la tristesse, ayant des moments d'humeur noire que rien ne justifiait, ma pauvre amie, depuis quelques années, s'était mise à prendre de la morphine et de l'éther, et en ces derniers temps elle faisait un véritable abus de ces dangereux médicaments.

Un changement physique s'était opéré chez elle; elle avait beaucoup maigri et ses traits s'étaient tirés, la faisant paraître plus vieille qu'elle ne l'était en réalité. En même temps, ses goûts s'étaient modifiés, et, laissant de côté les belles relations qu'elle avait, elle lia connaissance avec des gens peu recommandables dont elle recherchait la société.

Ajoutons qu'Eugénie Fougère passait chez Mame's comme une des femmes de Paris ayant les plus riches écrins.

QUATRE FRÈRES SOUS LES DRAPEAUX

(Dépêche de notre correspondant)

Clary (Nord), 20 septembre

M. Léopold Dedon, ancien soldat, amputé de la jambe droite à la suite du siège de Strasbourg et décoré de la médaille militaire, avait, tout récemment, l'un de ses quatre fils, un sergent-major, un autre, caporal, et les deux derniers simples soldats.

Les quatre fils de M. Léopold Dedon appartenaient à la 13^e compagnie du 84^e régiment d'infanterie, en garnison à Avesnes (Nord).

ARMÉE ET MARINE

MISE EN DISPONIBILITÉ

Par décision ministérielle, le général Dalmas de la Pérouse, commandant la 3^e brigade de cavalerie (Evreux et Rouen), a été, sur sa demande, placé dans la position de disponibilité.

Le général commandant le 3^e corps d'armée, dans un ordre spécial, a exprimé les regrets qu'il éprouvait de se séparer d'un officier général qui a su obtenir dans tous les postes qu'il a occupés l'estime de ses chefs et le dévouement de ses subordonnés.

ECOLE D'APPLICATION D'ARTILLERIE

Par décret en date du 17 septembre, publié hier au Journal officiel, sont nommés lieutenants les sous-lieutenants élèves de l'Ecole de Fontainebleau dont les noms suivent :

MM. Strohl, au 13^e d'artillerie; Faure, au 8^e; Leblanc, au 22^e; Vautrin, au 13^e; de Laval, au 2^e; Masson, au 11^e; Lagarigue, au 14^e; Merlin, au 22^e; Renaud, au 12^e; Frébert, au 30^e; Aptelt, au 23^e; Mangenot, au 14^e; André, au 12^e; Sonquères, au 18^e; Jannaud, au 14^e; Fontaine, au 30^e; Fédray, au 30^e; Mars, au 40^e; Guillemot, au 17^e; Barreau, au 30^e; Le Joindre, au 25^e; Foucault, au 31^e; Villiers, au 26^e; Lambert, au 24^e; Mameury, au 20^e; Grévis, au 17^e; Gain, au 33^e; Servière, au 2^e; Guéniat, au 24^e; Bommer, au 25^e; Legrand, au 25^e; De Ghalme, au 7^e; Lardet, au 37^e; Durmeu, au 3^e; Thuillier, au 27^e; Fournier, au 15^e; Lemoine, au 14^e; Homery, au 15^e; Joubaud, au 16^e; Pot, au 6^e; Therry, au 38^e; Saicabail, au 10^e; Housaud, au 21^e; Boudet, au 34^e; Delahaye, au 36^e; Pampiez, au 21^e; Millot, au 19^e; de Saint-Quentin, au 1^e; Michel, au 36^e; Rebuffet, au 39^e; Louis, au 1^e; Grollemond, au 4^e; de Saporta au 37^e; Guinée, au 18^e; Jacquin, au 5^e; Barthélemy, au 7^e; Dumoulin, au 3^e; Ayne, au 40^e; Froust, au 4^e; Delair, au 4^e; Messager, au 4^e; Lambert, au 4^e.

— Je ne veux pas disputer avec vous, d'autant que vous m'avez bien payé et que je n'ai pas à me plaindre de vous.

— C'est encore heureux.

— Vous voulez séquestrer dans mon établissement cette jolie Blucette — la maîtresse sans doute de ce jeune homme que vous aimez passionnément — j'y consens volontiers; mais je tiens à vous prévenir que je vous laisse toute la responsabilité d'un pareil orgueil... et que je m'en lave les mains.

— Alors c'est une affaire conclue ?

— Oui, à la condition toutefois que vous paiez comptant.

Claudie se leva, ouvrit un bonheur du jour et y prit vingt billets de mille francs qu'elle mit dans la main de Marcellac.

— Voilà, fit-elle; maintenant vous allez me rédiger un reçu.

— Jamais de la vie ! D'ailleurs vous n'avez pas besoin de reçu puisque je vous ai donné ma parole.

Dés que vous le voudrez — ou que vous le pourrez — envoyez-moi votre jolie ennemie.

Elle sera logée et nourrie comme une princesse; mais si elle regimbe trop on la couchera si fort qu'elle ne s'en relèvera pas.

Oh ! les moyens ne manquent pas pour se débarrasser d'une malade récalcitrante.

— Alors, à bientôt, fit Claudie.

En toute hâte Marcellac regagna Nogent où Armande l'attendait.

En peu de mots le docteur mit sa femme au courant de ce qui se passait.

— Tu ne seras donc pas étonnée, lui dit-il pour terminer, si dans quelques jours nous recevons ici une nouvelle pensionnaire.

de Charcot à la Salpêtrière, et le ministre du commerce prenant successivement la parole. Puis à lieu devant le monument le défilé des délégués des sociétés patriotiques. L'hommage de la petite ville de Lamalou vaut d'autant plus qu'il s'est produit avec une admirable spontanéité, et a été acclamé haut le savant médecin et des docteurs des quatre coins de l'Europe sont venus l'entourer et ont rendu un bel hommage au grand neurologue.

Un banquet de trois cents couverts est donné par la municipalité au grand casino. A la table d'honneur, on remarquait M. Barbey, sénateur, ancien ministre de la marine; M. Landouzy, professeur, membre de l'Académie de médecine.

Le préfet de l'Hérault ouvre la série des toasts en portant la santé de M. Loubet. Le docteur Belugou remercie le ministre de sa visite à Lamalou. Le docteur Landouzy prend ensuite la parole en demandant à M. Trouillout de porter l'insigne du V. E. M. et boit à la France.

Le ministre remercie les orateurs, salue le corps médical étranger de sa présence à Lamalou et termine en remettant de nombreuses distinctions honorifiques.

NOUVELLES DIVERSES

M. Paul Guadet, fils de l'inspecteur général des bâtiments civils, vient de partir pour le Maroc, il a reçu la mission de construire là-bas un hôtel pour notre légation.

La princesse d'Essling, duchesse de Rivoli, vient de mourir à Bellaguard, sur le lac de Côme, où elle se trouvait en villégiature.

Le philosophe anglais Alexandre Bain, dont la plupart des ouvrages importants ont été traduits en langue française, vient de mourir à Aberdeen.

LES HABITATIONS A BON MARCHÉ

La Société de secours mutuels et d'assistance « l'Avenir du Proletariat » a célébré hier sa fête annuelle et, en même temps, a inauguré le groupe d'habitations à bon marché qu'elle vient de faire construire à Massy (Seine-et-Oise).

C'est par un banquet qu'a commencé la journée. Plus de deux cents convives avaient pris place autour des tables; parmi eux il convient de citer MM. Mamel, délégué du président du conseil des ministres; Girard, délégué du ministre du commerce; Fabre, sous-préfet de Corbeil; Bonnefille, sénateur, maire de Massy; Bagnol et Trouin, députés; Boire, président de l'Avenir du Proletariat.

Au dessert, des toasts ont été portés par le sous-préfet et par MM. Mamel, Bonnefille, Boire et Girard.

Tous ont pu au progrès de la mutualité en France, et particulièrement à la prospérité de l'Avenir du Proletariat.

Après le banquet, les personnages officiels, les invités et la foule se sont rendus au groupe des habitations à bon marché, construites en bordure de la route de Verrières. Sur quarante pavillons commencés, douze sont achevés.

C'est dans l'un de ceux-ci, transformé en salon de réception, que M. Bonnefille a félicité les membres de la Société d'avoir eu l'idée de se grouper et d'unir leurs efforts pour travailler entre eux à l'amélioration de leur sort, et les a remerciés d'avoir choisi la commune qu'il administre pour venir y planter leurs tentes. Au nom de la population, il leur a souhaité la bienvenue dans le pays et promis de faire tout pour les y retenir.

D'autres discours ont été prononcés par MM. Boire, Trouin, Girard et Mamel, qui a ensuite remis les palmes d'officier d'académie à MM. Coiffard, Lantelme, Moreau, Laurent, Mourut, Salamont et Antz; la croix de chevalier du Mérite agricole à MM. Plumetel, Deselut et Leroy.

La journée s'est terminée par une fête enfantine et les grandes personnes n'ont pas dédaigné de se mêler aux ébats de toute une armée de jolis bambins.

Le monument du colonel Gillon

La cérémonie d'inauguration du monument élevé à la mémoire du colonel Gillon et des morts de Madagascar n'a pas eu hier un caractère uniquement officiel; toute la commune de Chaville s'était associée à la manifestation en faisant, en l'honneur des arcs de triomphe, un illuminant enfin, une fois la nuit venue.

M. Doumergue, ministre des colonies, est arrivé à Chaville à dix heures et demie, accompagné de MM. Gabel, chef de son cabinet, et Bousquet, son secrétaire particulier. Il a été reçu par M. Poisson, préfet de Seine-et-Oise, le général Duchesne, ancien commandant du corps expéditionnaire de Madagascar; MM. Godin, sénateur; Gauthier (de Clagny), député; Deluns-Montaud, ancien ministre; Delapierre, maire de Chaville, président du comité; Lefèvre, maire de Versailles; les membres du comité du monument et de la municipalité de Chaville; M. A. Durand, administrateur colonial, etc.

Le ministre de la marine, le ministre de la guerre, le gouverneur de Paris et le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts s'étaient fait représenter.

Le cortège s'est immédiatement formé et s'est rendu au pied du monument en passant au milieu d'une halle formée par un bataillon d'infanterie, les gendarmes à pied et à cheval, les pompiers de Chaville et de Virolloy, les enfants des écoles, la Société de tir les « Volontaires de Virolloy », les Sociétés de gymnastique de Saint-Cloud et les « Sans-Souci » du deuxième arrondissement de Paris, enfin les sections des vétérans de Chaville, Virolloy, Versailles, Issy, Sèvres, Saint-Cy, Meudon et Bièvres.

La musique de l'école d'artillerie de Versailles.

saillies; l'Harmonie municipale de Chaville et l'Orphéon de Sèvres ont exécuté la Marseillaise sur le passage du cortège, tandis que le Choral de Versailles chantait l'hymne national.

Le voile qui couvrait le monument du sculpteur Eugène Boyer, avait à peine été enlevé, que la série des discours commençait, en présence de Mme veuve Gillon, de son fils, caporal d'infanterie, et des deux gendres du colonel.

MM. Delapierre, Deluns-Montaud, Gauthier (de Clagny) et, en dernier lieu, le ministre ont fait le plus grand éloge au patriotisme des troupes parties pleines d'entrain et d'espace pour la conquête de l'Afrique.

Les distinctions suivantes ont été données au banquet qui a suivi la cérémonie d'inauguration du monument.

Ont été nommés officiers de l'instruction publique : M. Jardi, directeur de la manufacture de Sèvres; officiers d'académie : MM. Colombe, administrateur du bureau de bienfaisance de Chaville; Dumay et Cartrau, directeur et sous-directeur, ce dernier depuis vingt-cinq ans, de la Philharmonique de Chaville; Binaut, secrétaire de la mairie.

Les insignes de chevalier du Mérite agricole ont été remis à M. Leroux, jardinier en chef de Chaville, et Chenu, jardinier depuis trente ans dans la propriété de la famille du colonel Gillon à Chaville.

Enfin le facteur Collas a obtenu une médaille des postes et télégraphes.

La cérémonie a pris fin par une très intéressante séance de gymnastique, et le soir, on a dansé un peu partout à la lueur de brillantes illuminations.

LES EMPOISONNEMENTS

DE Saint-Clair

(Dépêche de nos correspondants)

Agen, 20 septembre.

Les lecteurs du Petit Journal n'ont pas oublié l'empoisonnement causé dans le pays par la découverte récente, au cours d'une perquisition opérée à Casseneuil, dans l'appartement qu'occupait Rachel Dupont, chez ses parents, d'un certain nombre de bijoux volés à Mme Larrieu, de Saint-Clair, dans les circonstances que j'ai rapportées.

Cette nouvelle désespéra littéralement ceux qui, croyant fermement à l'innocence de l'inculpée, commençaient à trouver odieux que, sans aucune preuve, sous la pression seulement de l'opinion publique, la justice eût cru devoir incarcérer une jeune femme, veuve d'un magistrat et appartenant à l'une des plus honorables familles du pays.

Les partisans de la culpabilité trouvaient au contraire dans ce fait une nouvelle présomption et se dirent que si Mme Galtié était déjà une voleuse, et une voleuse peu ordinaire, car pour s'emparer des bijoux de Mme Larrieu elle avait dû faire preuve d'une rare audace, elle pouvait bien être aussi coupable des autres crimes qui lui étaient reprochés. Si elle avait le vol, ajoutaient-ils, ou si elle en était convaincue, cela démontrerait tout au moins que l'opinion publique qui l'en avait accusée ne se trompe pas toujours et ils attendaient avec impatience la confrontation de l'accusée avec Mme Larrieu.

Cette confrontation a eu lieu, hier, à Lectoure et, après avoir tenté de faire retomber la responsabilité de ce premier crime sur son mari ou sur son frère, morts et dans l'impossibilité de se justifier, Rachel Dupont a dû avouer que c'était bien elle qui l'avait commis. Puis elle a été prise d'une violente crise de nerfs.

J'ai entendu dire à Villeneuve-sur-Lot et à Casseneuil, par des personnes qui connaissent Rachel Dupont, que, même si on l'avait surprise mélangée à l'arsenic aux aliments de son mari, de son frère, et de sa grand-mère, elle aurait encore eu le courage de nier, et qu'il ne fallait pas s'attendre à la voir entrer dans la voie des aveux.

Je n'ai jamais cru que Rachel Dupont, jeune femme nerveuse et comme telle sujette à de violentes exaspérations que suivent toujours de profonds et subits affaissements, eût autant de force de caractère, et l'expérience ne m'a pas trompé. Si elle est coupable des empoisonnements qui lui sont reprochés, je crois qu'elle les avouera comme elle a avoué le vol. Si elle a eu un complice, je crois qu'elle le fera connaître aussi, et je ne serais pas surpris qu'avant même que soient connus les résultats de l'analyse, nous sachions par elle-même tous les dessous de cette affaire effroyable.

Presque personne aujourd'hui ne doute plus de la culpabilité de l'accusée et sa famille même en est absolument convaincue. Cela me paraît être l'opinion de son oncle, M. Dupont, maire de Casseneuil, qui, pendant l'autopsie des trois victimes, retenait avec peine les larmes qui montaient à ses yeux déjà rougis par l'insomnie, ne cessant de s'écrier : « Ah ! la malheureuse ! la malheureuse ! »

C'est aussi celle du propre père et de la mère de l'accusée qui, entendus mercredi par le juge d'instruction de Villeneuve-sur-Lot, n'ont pas caché à ce magistrat leur sentiment sur la culpabilité de leur fille, et malgré leur douleur et leur honte ont répondu avec franchise aux questions qui leur ont été posées.

Il se bornent à la seule irresponsabilité, ne pouvant admettre que leur enfant si soigneusement élevée, n'ayant jamais eu sous les yeux que de bons exemples, ait pu consciemment commettre tant et de si monstrueux forfaits.

Auch, 20 septembre.

Si l'affaire de Saint-Clair n'a pas fait un pas en ce qui concerne les empoisonnements, car on ne peut étayer une accusation sur une sim-

ple remarque faite par les médecins experts au cours des exhumations, il n'en est pas de même pour ce qui touche les vols.

Outre les aveux de Mme Galtié au sujet des bijoux dérobés par elle à Mme Larrieu, femme d'un capitaine du 18^e régiment colonial, la justice vient de faire dans le même ordre d'idées une importante découverte.

Hier soir à six heures M. Merolle, juge de paix, assisté de son greffier et du brigadier de gendarmerie, a fait une nouvelle perquisition au domicile de Mme Galtié. La bonne de cette dernière était également présente. Le magistrat a procédé à la saisie d'une ménagère que Mme Galtié était accusée d'avoir dérobée à une de ses amies, Mme Héral, femme du notaire.

Mme Héral, à qui cette pièce d'argenterie, a été présentée, la formallement reconnue comme étant celle qui lui avait été volée. Elle a même, dans sa précision, indiqué deux petites taches de bougie qui se trouvaient sur l'écrin. Il est donc bien établi, dès aujourd'hui, que si Mme Galtié n'a pas commis le triple empoisonnement dont on l'accuse, elle est au moins coupable de plusieurs vols d'objets précieux au préjudice de deux de ses amies.

On parle même d'autres vols.

EN L'HONNEUR DU MARÉCHAL PÉLISSIER

(Dépêche de notre correspondant)

Rouen, 20 septembre.

Marommes, la charmante petite ville de la banlieue rouennaise, célébrait aujourd'hui l'inauguration d'un buste élevé à la mémoire de l'un de ses plus glorieux enfants, le maréchal Pélissier, à l'occasion du quarante-huitième anniversaire de la prise de Malakoff, sous le patronage de la municipalité de Marommes et sous la présidence du vicomte de Montfort, sénateur, lieutenant-colonel de cavalerie territoriale, et de M. Besselièvre, conseiller général.

L'ancienne armée de Crimée avait organisé une grande manifestation patriotique en l'honneur du maréchal Pélissier.

Une messe funèbre en musique a été célébrée à onze heures du matin, en mémoire du maréchal, des officiers et des soldats morts au champ d'honneur pendant les campagnes de Crimée, d'Afrique, d'Italie, du Mexique, de 1870-71 et nos récentes guerres coloniales.

C'est sur les bâtiments de la vieille poudrière du Moulin à Poudre, où le maréchal Pélissier est né le 18 brumaire an 11 (16 novembre 1794) que le buste a été placé.

L'inauguration a eu lieu à trois heures de l'après-midi, en présence du capitaine Griset, représentant le général commandant le 3^e corps d'armée; des délégations du 74^e régiment d'infanterie, avec son colonel; du 39^e régiment et du 7^e régiment de dragons.

La plupart des sociétés patriotiques, de gymnastique, de sapeurs-pompiers, musicales et colombophiles de la région étaient également représentées à cette cérémonie.

Des discours ont été prononcés par MM. de Montfort, Bouvard et Besselièvre, qui, dans un langage tout vibrant de patriotisme, ont fait l'éloge du héros de Malakoff et relaté ses hauts faits d'arme.

Puis toutes les sociétés, drapeaux en tête, ont défilé devant le Moulin à Poudre.

A cinq heures, un banquet par souscription a eu lieu dans une des salles de la mairie, et la fête s'est terminée dans la soirée par de brillantes illuminations et des réjouissances publiques.

L'archéologue Bulliot

(Dépêche de notre correspondant)

Autun, 20 septembre.

Hier a eu lieu dans notre ville l'inauguration du buste élevé à la mémoire du savant archéologue autunois Bulliot.

Le buste en bronze, dû au ciseau de M. Campagne, a été érigé dans la cour du musée de l'hôtel Rolland, en présence d'une assistance nombreuse, de quantité de personnalités du monde scientifique et des délégués des sociétés savantes.

Plusieurs discours ont été prononcés par MM. Périé, député; Héron de Villefosse, de l'Institut; le cardinal Perraud, de l'Académie Française, etc.

Aujourd'hui, à lieu, au Mont-Beuvray, et sur l'emplacement même des travaux de Bulliot, l'érection d'un autre monument qui sera la consécration de ses travaux archéologiques.

Le double assassinat du Coudray

Arrestation de l'assassin

(Dépêche de l'Agence Paris-Nouvelles)

Chartres, 20 septembre.

Louis-Désiré-Augustin Gau, âgé de quarante-neuf ans, recherché par la gendarmerie des environs de Chartres comme étant l'auteur du double assassinat commis au Coudray, dans la nuit de jeudi à vendredi sur sa belle-mère la veuve Macé, et sur sa femme, est venu la nuit dernière, à minuit, se constituer prisonnier à la gendarmerie de Chartres, où il a fait des aveux complets.

A la nuit, mourant de faim, il était rentré à son domicile et avait demandé à une voisine, Mme Labbé, un morceau de pain. Celle-ci lui déclara qu'il était recherché par les gendarmes et lui conseilla d'aller se constituer prisonnier. Ce qu'il fit.

Il a été écroué à la prison, à deux heures du matin.

ment vrai : — je suis une femme fatale. Fille du hasard, je subis la destinée qui m'a faite ce que je suis, et je ne regrette rien.

La pensée du souvenir de ma jeunesse passée entre Régine et Mme Grandier ne m'est jamais venue; et je ne veux me rappeler que mon enfance misérable, écoulée dans un infect taudis d'une maison de Montmartre.

N'ent-il pas mieux valu que Mme Grandier me laissât là toujours, plutôt que de m'arracher à la vie misérable qui devait être la mienne? Mon cœur ne se serait pas gonflé de révolte et de haine, et il eût toujours été plein de tendresses pour la seule femme qui m'ait jamais aimée, pour ma vraie mère — la maîtresse délaissée par ce millionnaire qui fut mon père !

Bien souvent maintenant je songe à cette mère que j'ai chassée de ce bouddoir !

Elle était venue, là, me supplier de la recevoir, de lui parler, d'être une fille pour elle, de lui ouvrir mes bras, ne fût-ce qu'une minute... et je l'ai repoussée !

J'ai senti en voyant cette femme misérablement vêtue, comme une honte d'être sortie de si bas... et j'ai chassé ma mère, comprenez-vous : je l'ai chassée ! Elle s'est traînée à mes pieds... et je n'ai pas eu pitié de sa détresse !... l'orgueil et la colère avaient à tout jamais fermé mon cœur.

— Vous avez chassé votre mère !

— Oui, j'ai chassé ! — Comment voulez-vous donc que maintenant j'aie

— Je ne veux pas disputer avec vous, d'autant que vous m'avez bien payé et que je n'ai pas à me plaindre de vous.

— C'est encore heureux.

— Vous voulez séquestrer dans mon établissement cette jolie Blucette — la maîtresse sans doute de ce jeune homme que vous aimez passionnément — j'y consens volontiers; mais je tiens à vous prévenir que je vous laisse toute la responsabilité d'un pareil orgueil... et que je m'en lave les mains.

— Alors c'est une affaire conclue ?

— Oui, à la condition toutefois que vous paiez comptant.

Claudie se leva, ouvrit un bonheur du jour et y prit vingt billets de mille francs qu'elle mit dans la main de Marcellac.

— Voilà, fit-elle; maintenant vous allez me rédiger un reçu.

— Jamais de la vie ! D'ailleurs vous n'avez pas besoin de reçu puisque je vous ai donné ma parole.

Dés que vous le voudrez — ou que vous le pourrez — envoyez-moi votre jolie ennemie.

Elle sera logée et nourrie comme une princesse; mais si elle regimbe trop on la couchera si fort qu'elle ne s'en relèvera pas.

Oh ! les moyens ne manquent pas pour se débarrasser d'une malade récalcitrante.

— Alors, à bientôt, fit Claudie.

En toute hâte Marcellac regagna Nogent où Armande l'attendait.

En peu de mots le docteur mit sa femme au courant de ce qui se passait.

— Tu ne seras donc pas étonnée, lui dit-il pour terminer, si dans quelques jours nous recevons ici une nouvelle pensionnaire.

jours nous recevons ici une nouvelle pensionnaire.

— Elle sera la bienvenue... puisqu'elle nous rapporte de l'argent ! fit la petite baronne.

Claudie n'était pas une femme à perdre son temps; — ce qu'elle avait résolu, elle l'exécutait dès que se présentait l'occasion favorable.

On était alors au commencement de novembre.

D'après les renseignements qu'elle avait pris, elle savait que non seulement la famille de Kéraland n'était point de retour à Paris, mais encore qu'elle avait décidé de rester à Rotheneuf jusqu'à la fin de novembre.

Pour confidente de ses amours Claudie avait pris Juliette Roscoff, qui maintenant ignorait rien des projets de sa maîtresse.

Il fut convenu entre elles qu'il était nécessaire d'agir au plus vite, avant la rentrée définitive des Kéraland à Paris.

MAXIME VILLEMER.

(La suite à demain).

Spectacles du Lundi 21 Septembre

THEATRES

OPERA

continue à refuser tout renseignement à la presse, que l'assassin se conduisant sur l'emplacement du crime, malgré l'inhumation des corps, sans doute pour tenter de lui faire reconnaître, s'il avoue, la scène du double meurtre.

Voici l'état civil exact d'un de ces nomades : Pierre Barot, de Gaminac, canton d'Oust (Ariège). Aucune pièce n'a permis d'identifier l'autre.

De vous tiendrez au courant de cette affaire qui fait grand bruit dans la région.

RAPPEL AU RÈGLEMENT

(Dépêche de notre correspondant)

Toulon, 20 septembre.

Hier soir, à cinq heures, les nombreux ouvriers de l'arsenal maritime du Mourillon, s'apprêtaient à quitter leurs « marions » en tenue de ville, pour aller à la messe, à l'heure de la messe, à l'heure de la messe.

Le surveillant « du casier » voulait faire respecter les règlements. Mal lui en prit. Tous s'insurgèrent contre lui et allaient lui faire un mauvais parti, lorsque la gendarmerie, prévenue, arriva en toute hâte et réussit, non sans peine, à protéger le surveillant Pignol et à disperser les ouvriers.

Procès-verbal a été transmis au préfet maritime.

A TRAVERS PARIS

Pour ne pas suroûler à son mari

Hier matin, vers onze heures, M. Monlhuac, commissaire de police du quartier de Chaillot, a été appelé à constater le suicide d'une dame Ferrière, demeurant, 25, rue Copernic.

Mme Ferrière, qui est d'origine américaine, soignait avec dévouement son mari, atteint de plusieurs années d'une maladie extrêmement grave ; hier matin, vers quatre heures, le malade succomba.

Mme Ferrière fut au désespoir. Elle se retira dans sa chambre et se pendit à un pignon qui supportait le ciel de lit.

Lorsque, s'apercevant de sa disparition, on eut enfoncé la porte de sa chambre, on vit son corps qui se balançait dans le vide.

On coupa la corde, et l'on essaya de ramener la malheureuse veuve, mais il était trop tard.

Un drame dans un puits

Un ouvrier terrassier, Jules Moreau, âgé de vingt-sept ans, employé à la réfection des égouts, travaillait hier, vers une heure du matin, dans les chantiers de la rue Fontaine, lorsqu'en actionnant un monte-charge, il perdit l'équilibre et tomba dans un puits profond de trente-trois mètres.

Le malheureux put, dans sa chute, se retenir à un câble et il s'y cramponna désespérément. Mais ses cris d'appel ne furent pas entendus de ses camarades et, après quelques minutes de folles angoisses malgré des efforts inouïs, ses mains meurtries durent lâcher le câble, qui le retenait suspendu au-dessus de l'abîme.

Jules Moreau alla s'abattre au fond du puits, sur un wagonnet chargé de pierres.

Relié avec les deux jambes brisées à la hauteur des genoux et le corps couvert de blessures, il a été transporté à l'hôpital Lariboisière.

Son état est désespéré.

Tué par un marteau

Hier matin, vers dix heures, un garçon carreleur, Étienne Vialland, âgé de dix-huit ans, travaillait dans la cour d'une maison en réparation, rue du Chevaleret, quand, on ne sait pas quelle cause, un lourd marteau, dit massette, tomba du troisième étage et atteignit à la tête le jeune homme.

Étienne Vialland est mort pendant qu'on le transportait à l'hôpital.

Son corps a été ramené au domicile de son frère, rue Saint-Charles.

Au Lion de Belfort

Trois cents personnes environ, parmi lesquelles on comptait beaucoup d'anciens combattants de l'heroïque siège de Belfort, se sont réunies hier après-midi, rue Bonaparte, pour assister à la cérémonie de la pose de la première pierre d'un monument en l'honneur de nos héros.

Cette manifestation annuelle, qui s'est déroulée dans le plus grand calme, avait donné lieu à l'organisation d'un important service d'ordre que dirigeait M. Tourny, car le préfet de police, qui était présent, se trouvait, pour une fois, dans les rangs des manifestants, en sa qualité d'ancien défenseur de Belfort.

En quittant le monument, le cortège, précédé d'un drapeau tricolore, a gagné une salle voisine, avenue d'Orléans, où a été tenue une courte réunion au cours de laquelle MM. Tourny, député, Girou et Le Menet, conseillers municipaux, ont pris la parole.

Le coup du « père François »

M. Maurice Logeais, âgé de vingt-quatre ans, employé chez un commissionnaire en marchandises de la rue de Bondy, sortait, hier matin, vers une heure, de la station de Bagnollet, sur la ligne du Métropolitain, et descendait, à une vive allure, la rue de Charonne pour regagner son domicile.

A la hauteur du n° 148 de cette rue, un rouleur et une femme, chaussées d'espadrilles, qui n'avaient pas entendu marcher derrière lui, lui passèrent autour du cou un linge mouillé et, pendant qu'ils cherchaient à l'étrangler, un second rouleur le dévalisait de sa bourse en argent, de sa montre, de sa chaîne et d'une valeur de 2.000 francs, épinglée à une lettre chargée qu'il portait sur lui et qu'il devait remettre aujourd'hui à son patron.

Relié, à demi asphyxié, par les agents, M. Logeais a été transporté à l'hôpital Saint-Antoine.

A la même heure, en plein boulevard de Sébastopol, quatre malfaiteurs ont essayé d'étrangler, à l'aide d'une corde, un comptable âgé de vingt-sept ans, M. Châteauneuf, domicilié rue Saint-Martin.

Quelques passants accoururent au secours de la victime, et engagèrent une bataille de coups de cannes avec les escarpes ; trois de ceux-ci purent être capturés par les agents et conduits au commissariat de M. Picot, qui les a envoyés au dépôt.

Les trois rouleurs ont refusé de désigner leur complice, en fuite.

Le feu

Un commencement d'incendie s'est déclaré, hier matin, rue de Turenne, dans les ateliers d'un fabricant de bronzes d'art.

Les pompiers de la caserne Sévigné, accourus au premier appel, mirent aussitôt deux lances en batterie, et après deux heures d'efforts tout danger était conjuré.

Une enquête a été ouverte pour établir les causes de ce commencement d'incendie, qui a occasionné des dégâts importants.

Un incendie a éclaté, hier soir, à neuf heures, dans les ateliers de M. Pierre Antoine, arçonier, 7, boulevard de la Chapelle, domicilié à Esbly.

M. Morel, maréchal ferrant, et sa famille, habitant l'unique étage de cette maison, furent prévenus du danger qu'ils couraient par les premiers passants, qui aperçurent les flammes s'élevant à une hauteur considérable ; ils eurent le temps de fuir pour échapper à la fumée intense qui envahissait toute la maison.

Le feu, combattu vivement par les pompiers de la caserne Châteauneuf-Landon, a été circonscrit après trois quarts d'heure de travail. Les deux ateliers de l'arçonnerie sont totalement détruits, ainsi que les marchandises et le matériel qu'ils contenaient.

La maréchalerie de M. Morel a été gravement

endommagée par le feu et les torrents d'eau lancés par les pompes.

On ignore comment l'incendie a pris naissance. M. Leygonie, commissaire de police, a ouvert une enquête.

Le feu a éclaté hier soir, vers dix heures, dans un logement occupé par M. Bonnard, 4, impasse des Anglais.

Il a pu être rapidement maîtrisé par les voisins ; toutefois, en voulant arracher des rideaux, le locataire du logement en flammes a été grièvement brûlé aux mains.

Les dégâts matériels sont peu importants.

Blessés par des rouleurs

Un ouvrier tailleur de pierres, François Germain, âgé de quarante-six ans, qui, la nuit dernière, regagnait son logis, rue de Montreuil, a été assailli par quatre rouleurs, qui lui ont asséné des coups de gourdin terribles, l'ont dévalisé du montant de sa paye de la quinzaine et se sont enfuis.

Le blessé a reçu des soins à l'hôpital Saint-Antoine.

Une cuisinière d'un restaurant de Percy, Mme veuve Louise Rommier, âgée de trente-huit ans, demeurant rue de Dijon, a été la nuit dernière, sur le pont de Tolbiac, frappée d'un coup de couteau, puis rouée de coups de pieds et de poings par des rouleurs, qui l'ont ensuite dépillée de l'argent qu'elle portait.

L'état de la blessée paraît grave. Elle est soignée à l'hôpital de la Pitié.

Au cours de la même nuit, rue de Vanves, un jeune homme de vingt-quatre ans, Henri Chaume, demeurant rue Perceval, a été roué de coups et grièvement blessé à la tête par des rouleurs qui se disputaient et, à la querelle desquels il s'était mêlé.

Aucune arrestation n'a pu être opérée.

La rupture d'un fil de trolley

Pendant la nuit dernière, on a procédé au remplacement du fil du trolley de la ligne de l'Est-Parisien, avenue de la République, tombé samedi.

La circulation sur la ligne a pu être reprise hier matin.

Tombée des chevaux de bois

Une jeune cartonnienne de dix-huit ans, Jeanne Mathelin, demeurant rue Riquet, était allée, hier après-midi, à la fête de la Villette ; elle était montée sur les chevaux de bois rouges, prise d'un étourdissement, elle vint s'abattre sur la chaussée. Transportée en ambulance urbaine à l'hôpital Saint-Louis, elle a été admise d'urgence, vu son état grave. L'on craint une fracture du crâne.

Aucune arrestation n'a pu être opérée.

La rupture d'un fil de trolley

Pendant la nuit dernière, on a procédé au remplacement du fil du trolley de la ligne de l'Est-Parisien, avenue de la République, tombé samedi.

La circulation sur la ligne a pu être reprise hier matin.

Tombée des chevaux de bois

Une jeune cartonnienne de dix-huit ans, Jeanne Mathelin, demeurant rue Riquet, était allée, hier après-midi, à la fête de la Villette ; elle était montée sur les chevaux de bois rouges, prise d'un étourdissement, elle vint s'abattre sur la chaussée. Transportée en ambulance urbaine à l'hôpital Saint-Louis, elle a été admise d'urgence, vu son état grave. L'on craint une fracture du crâne.

Aucune arrestation n'a pu être opérée.

La rupture d'un fil de trolley

Pendant la nuit dernière, on a procédé au remplacement du fil du trolley de la ligne de l'Est-Parisien, avenue de la République, tombé samedi.

La circulation sur la ligne a pu être reprise hier matin.

Tombée des chevaux de bois

Une jeune cartonnienne de dix-huit ans, Jeanne Mathelin, demeurant rue Riquet, était allée, hier après-midi, à la fête de la Villette ; elle était montée sur les chevaux de bois rouges, prise d'un étourdissement, elle vint s'abattre sur la chaussée. Transportée en ambulance urbaine à l'hôpital Saint-Louis, elle a été admise d'urgence, vu son état grave. L'on craint une fracture du crâne.

Aucune arrestation n'a pu être opérée.

La rupture d'un fil de trolley

Pendant la nuit dernière, on a procédé au remplacement du fil du trolley de la ligne de l'Est-Parisien, avenue de la République, tombé samedi.

La circulation sur la ligne a pu être reprise hier matin.

Tombée des chevaux de bois

Une jeune cartonnienne de dix-huit ans, Jeanne Mathelin, demeurant rue Riquet, était allée, hier après-midi, à la fête de la Villette ; elle était montée sur les chevaux de bois rouges, prise d'un étourdissement, elle vint s'abattre sur la chaussée. Transportée en ambulance urbaine à l'hôpital Saint-Louis, elle a été admise d'urgence, vu son état grave. L'on craint une fracture du crâne.

Aucune arrestation n'a pu être opérée.

La rupture d'un fil de trolley

Pendant la nuit dernière, on a procédé au remplacement du fil du trolley de la ligne de l'Est-Parisien, avenue de la République, tombé samedi.

La circulation sur la ligne a pu être reprise hier matin.

Tombée des chevaux de bois

Une jeune cartonnienne de dix-huit ans, Jeanne Mathelin, demeurant rue Riquet, était allée, hier après-midi, à la fête de la Villette ; elle était montée sur les chevaux de bois rouges, prise d'un étourdissement, elle vint s'abattre sur la chaussée. Transportée en ambulance urbaine à l'hôpital Saint-Louis, elle a été admise d'urgence, vu son état grave. L'on craint une fracture du crâne.

Aucune arrestation n'a pu être opérée.

La rupture d'un fil de trolley

Pendant la nuit dernière, on a procédé au remplacement du fil du trolley de la ligne de l'Est-Parisien, avenue de la République, tombé samedi.

La circulation sur la ligne a pu être reprise hier matin.

Tombée des chevaux de bois

Une jeune cartonnienne de dix-huit ans, Jeanne Mathelin, demeurant rue Riquet, était allée, hier après-midi, à la fête de la Villette ; elle était montée sur les chevaux de bois rouges, prise d'un étourdissement, elle vint s'abattre sur la chaussée. Transportée en ambulance urbaine à l'hôpital Saint-Louis, elle a été admise d'urgence, vu son état grave. L'on craint une fracture du crâne.

Aucune arrestation n'a pu être opérée.

La rupture d'un fil de trolley

Pendant la nuit dernière, on a procédé au remplacement du fil du trolley de la ligne de l'Est-Parisien, avenue de la République, tombé samedi.

La circulation sur la ligne a pu être reprise hier matin.

Tombée des chevaux de bois

Une jeune cartonnienne de dix-huit ans, Jeanne Mathelin, demeurant rue Riquet, était allée, hier après-midi, à la fête de la Villette ; elle était montée sur les chevaux de bois rouges, prise d'un étourdissement, elle vint s'abattre sur la chaussée. Transportée en ambulance urbaine à l'hôpital Saint-Louis, elle a été admise d'urgence, vu son état grave. L'on craint une fracture du crâne.

Aucune arrestation n'a pu être opérée.

La rupture d'un fil de trolley

Pendant la nuit dernière, on a procédé au remplacement du fil du trolley de la ligne de l'Est-Parisien, avenue de la République, tombé samedi.

La circulation sur la ligne a pu être reprise hier matin.

Tombée des chevaux de bois

Une jeune cartonnienne de dix-huit ans, Jeanne Mathelin, demeurant rue Riquet, était allée, hier après-midi, à la fête de la Villette ; elle était montée sur les chevaux de bois rouges, prise d'un étourdissement, elle vint s'abattre sur la chaussée. Transportée en ambulance urbaine à l'hôpital Saint-Louis, elle a été admise d'urgence, vu son état grave. L'on craint une fracture du crâne.

Aucune arrestation n'a pu être opérée.

La rupture d'un fil de trolley

Pendant la nuit dernière, on a procédé au remplacement du fil du trolley de la ligne de l'Est-Parisien, avenue de la République, tombé samedi.

La circulation sur la ligne a pu être reprise hier matin.

Tombée des chevaux de bois

Une jeune cartonnienne de dix-huit ans, Jeanne Mathelin, demeurant rue Riquet, était allée, hier après-midi, à la fête de la Villette ; elle était montée sur les chevaux de bois rouges, prise d'un étourdissement, elle vint s'abattre sur la chaussée. Transportée en ambulance urbaine à l'hôpital Saint-Louis, elle a été admise d'urgence, vu son état grave. L'on craint une fracture du crâne.

Aucune arrestation n'a pu être opérée.

La rupture d'un fil de trolley

res, un hangar rempli de fourrages, appartenant à M. Frémont, maréchal, rue Jean-Jacques-Rousseau, à Issy-les-Moulineaux.

Les causes du sinistre sont inconnues.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. — Hier, à deux heures de l'après-midi, a eu lieu la cérémonie annuelle de l'Union fraternelle des combattants de 1870-71. Le cortège s'est formé à la mairie pour se rendre à l'ancien cimetière et déposer des couronnes sur les monuments qui y ont été élevés à la mémoire des victimes des guerres de 1870-71 et de Crimée (1855).

De nombreux combattants des cantons de Saint-Germain et d'Argenteuil y assistaient précédés des tambours et clairons des sapeurs-pompiers et de la Société de gymnastique, de la musique, de l'administration, du conseil municipal, et du colonel Virvaire, du 11^e régiment de cuirassiers.

Au cimetière, des discours ont été prononcés par MM. Véreux, président des combattants du canton de Saint-Germain ; L. Desoyers, conseiller général et maire ; Eugène Moutier, capitaine de réserve et secrétaire de la Société fraternelle des officiers, et Desfrénes, président des combattants du canton d'Argenteuil.

Le soir, un banquet a réuni les sociétaires et les invités.

Le comité local des Dames Françaises avait fait célébrer, en l'église paroissiale, une messe à la mémoire des victimes des guerres de 1870-71 et de Crimée.

SAINT-OUEN. — Georgette Girardot, la jeune ouvrière frappée par son père de coups de stylet parce qu'elle voulait quitter le domicile paternel, vient de succomber à l'hôpital Bichat.

Le drame s'était passé dans la nuit du 7 au 8 septembre, 115, avenue Victor-Hugo, à Saint-Ouen.

LA TEMPERATURE

Aujourd'hui, lundi 24 septembre 1903, 26^e jour de l'année, dernier jour de la lune, 9^e jour de l'éte.

Donnée du jour : 13 h. 21.

Soleil : Lever : 5 h. 46. Coucher : 6 h. 1.

Lune : Lever : 5 h. 57. Coucher : 6 h. 8.

La journée d'hier à Paris a été fort belle. Du soleil et de l'air, hier, un temps magnifique.

La soirée a été aussi belle que la journée.

Le bureau central météorologique prévoit que en France, le réchauffement va s'accroître. Des ondées orageuses sont probables dans la moitié Sud.

Mathieu (de la Seine).

LA TEMPERATURE

Aujourd'hui, lundi 24 septembre 1903, 26^e jour de l'année, dernier jour de la lune, 9^e jour de l'éte.

Donnée du jour : 13 h. 21.

Soleil : Lever : 5 h. 46. Coucher : 6 h. 1.

Lune : Lever : 5 h. 57. Coucher : 6 h. 8.

La journée d'hier à Paris a été fort belle. Du soleil et de l'air, hier, un temps magnifique.

La soirée a été aussi belle que la journée.

Le bureau central météorologique prévoit que en France, le réchauffement va s'accroître. Des ondées orageuses sont probables dans la moitié Sud.

Mathieu (de la Seine).

LA TEMPERATURE

Aujourd'hui, lundi 24 septembre 1903, 26^e jour de l'année, dernier jour de la lune, 9^e jour de l'éte.

Donnée du jour : 13 h. 21.

Soleil : Lever : 5 h. 46. Coucher : 6 h. 1.

Lune : Lever : 5 h. 57. Coucher : 6 h. 8.

La journée d'hier à Paris a été fort belle. Du soleil et de l'air, hier, un temps magnifique.

La soirée a été aussi belle que la journée.

Le bureau central météorologique prévoit que en France, le réchauffement va s'accroître. Des ondées orageuses sont probables dans la moitié Sud.

Mathieu (de la Seine).

LA TEMPERATURE

Aujourd'hui, lundi 24 septembre 1903, 26^e jour de l'année, dernier jour de la lune, 9^e jour de l'éte.

Donnée du jour : 13 h. 21.

Soleil : Lever : 5 h. 46. Coucher : 6 h. 1.

Lune : Lever : 5 h. 57. Coucher : 6 h. 8.

La journée d'hier à Paris a été fort belle. Du soleil et de l'air, hier, un temps magnifique.

La soirée a été aussi belle que la journée.

Le bureau central météorologique prévoit que en France, le réchauffement va s'accroître. Des ondées orageuses sont probables dans la moitié Sud.

Mathieu (de la Seine).

LA TEMPERATURE

Aujourd'hui, lundi 24 septembre 1903, 26^e jour de l'année, dernier jour de la lune, 9^e jour de l'éte.

Donnée du jour : 13 h. 21.

Soleil : Lever : 5 h. 46. Coucher : 6 h. 1.

Lune : Lever : 5 h. 57. Coucher : 6 h. 8.

La journée d'hier à Paris a été fort belle. Du soleil et de l'air, hier, un temps magnifique.

La soirée a été aussi belle que la journée.

Le bureau central météorologique prévoit que en France, le réchauffement va s'accroître. Des ondées orageuses sont probables dans la moitié Sud.

Mathieu (de la Seine).

LA TEMPERATURE

Aujourd'hui, lundi 24 septembre 1903, 26^e jour de l'année, dernier jour de la lune, 9^e jour de l'éte.

Donnée du jour : 13 h. 21.

Soleil : Lever : 5 h. 46. Coucher : 6 h. 1.

Lune : Lever : 5 h. 57. Coucher : 6 h. 8.

La journée d'hier à Paris a été fort belle. Du soleil et de l'air, hier, un temps magnifique.

La soirée a été aussi belle que la journée.

Le bureau central météorologique prévoit que en France, le réchauffement va s'accroître. Des ondées orageuses sont probables dans la moitié Sud.

Mathieu (de la Seine).

LA TEMPERATURE

Aujourd'hui, lundi 24 septembre 1903, 26^e jour de l'année, dernier jour de la lune, 9^e jour de l'éte.

Donnée du jour : 13 h. 21.

Soleil : Lever : 5 h. 46. Coucher : 6 h. 1.

Lune : Lever : 5 h. 57. Coucher : 6 h. 8.

La journée d'hier à Paris a été fort belle. Du soleil et de l'air, hier, un temps magnifique.

La soirée a été aussi belle que la journée.

Le bureau central météorologique prévoit que en France, le réchauffement va s'accroître. Des ondées orageuses sont probables dans la moitié Sud.

Mathieu (de la Seine).

LA TEMPERATURE

Aujourd'hui

A TRAVERS LA PRESSE

LES TROUBLES DU SE-TCHOUEN

M. Gervais Courtellemont, de retour d'un long voyage qui l'a vu accomplir dans la Chine centrale, Yunnan, Se-Tchouen et pays tibétains, écrit une intéressante lettre au Temps dans laquelle il parle des troubles qui ont ensanglanté le Se-Tchouen en septembre dernier, et raconte ainsi l'intervention du commandant Hourst :

Le commandant Hourst était sur sa canonnière. Il avait remonté un affluent du fleuve Bleu, poursuivant l'étude admirable d'hydrographie du gouvernement l'avait chargé.

Des Français (il est vrai que ce sont des missionnaires) l'appellent à leur secours ; 2,300 chrétiens indigènes sont déjà massacrés ; les Européens sont menacés de l'être. Il ne peut communiquer avec le consul qu'il lui dit être en danger. Il se porte au secours de ses compatriotes, simplement avec deux hommes, sachant bien que de coups d'audace réussissent toujours en Chine.

La population ne peut évidemment voir en lui un conquérant, mais le vice-roi voit en lui un appui inespéré. Ce vaillant s'est prêté à lui un homme. Il se laisse guider, il tremble, il obéit et le commandant rétablit la sécurité, fait porter secours au consul qui le rejoint à Tchen-Tou.

Et à eux deux, parfaitement d'accord, qu'on le sache bien, ils rétablissent définitivement l'ordre, plus troublé encore par l'affolement du vice-roi que par les Boxers eux-mêmes. Et personne au Se-Tchouen n'a songé à nier l'évidence de ces faits, quand M. Boni d'Anty, notre consul, nous a lui-même confirmés à son retour de Tchen-Tou.

M. Gervais Courtellemont termine sa lettre par les réflexions suivantes :

Comme tous les Français d'avant-garde, explorateurs, soldats ou colons, je suis douloureusement surpris de voir qu'un homme comme Hourst, qui a fait preuve de décision et de courage dans des circonstances aussi difficiles, qu'en un mot, si bien fait son devoir, est blâmé par un ministre mal informé, malgré les avis répétés d'un amiral qui a préféré se faire frapper lui-même que de couvrir pareille injustice.

Que penser d'un ministre qui se laissant dominer par cette méconnaissance de la réalité ne reconnaît aucune erreur, s'altère encore de ces chicanes plus mesquines encore et hésiterait plus longtemps, à la face de nos escadres, à rendre enfin justice à un de nos plus brillants marins ?

COURONNE ET DOUBLE-COURONNE

A l'occasion de son séjour à Leipzig, l'empereur Guillaume fit déposer sur la tombe d'un simple notaire une couronne. C'est l'officier le plus grand de l'armée allemande, raconte le Journal des Débats, lieutenant-colonel et aide de camp de l'empereur, M. de Pluskow, un véritable géant, qui fut chargé de cette mission.

Le notaire s'appelait Hagemann et fut un Nemrod très apprécié. L'empereur, qui prit assez souvent part aux chasses arrangées par le grand propriétaire M. de Dietze-Basby, y rencontra M. Hagemann, le notaire de Leipzig. Le soir, on aimait à jouer aux cartes et l'empereur était bien souvent le partenaire de M. Hagemann. C'est le jeu fameux, le skat, qui fut préféré par l'empereur, qui eut la grande fortune de gagner une double-couronne, c'est-à-dire vingt marks, perdus par M. Hagemann. Celui-ci, connu pour ses boutades, prononça alors des mots peu respectueux à l'égard de l'empereur, et s'écria : « Ça fait ici vraiment l'effet d'être tombé entre les mains d'une troupe de brigands. »

L'empereur riait à gorge déployée ; mais il n'oubliait pas le propos de son compagnon de chasse. Une année plus tard, il remettait à M. Hagemann, qui le rencontrait de nouveau chez M. de Dietze-Basby, une broche faite d'un double-couronne ornée de brillants et portant l'inscription : « Von den Raubern zurück, vendue par les brigands. »

En faisant déposer, le 5 septembre passé, une couronne sur la tombe de son ancien compagnon de chasse, l'empereur rendait hommage à l'auteur de l'histoire authentique de la double-couronne.

AU LOUVRE

On sait que la « mode », en matière de peinture à l'huile, consiste à mettre les tableaux sous verre. L'exemple venant, d'ailleurs, de haut, il n'y a aucun inconvénient sérieux à cette pratique, car les particuliers sont parfaitement libres d'avoir des tableaux et de ne pas les voir... ou de les mal voir.

Mais il n'en est pas de même dans une galerie publique, où les tableaux sont placés pour être vus et non pour disparaître derrière des carreaux, trop souvent poussiéreux.

La conservation du Louvre a voulu adopter la mode. Et pour commencer, elle a mis sous verre quelques admirables Rembrandt et de délicieux Gérard Dow. S'il vous prenait la fantaisie d'aller revoir, par exemple, les *Pélerinages* d'Emmanuel, le *Philosophe en méditation*, ou l'*Amir Gabriel quittant Tobie*, un honnête gardien vous répondrait :

« L'ange est là-bas, derrière le carreau. De même derrière le carreau, l'*Épicière*, la *Mécanique*, le *Trompette*, et même l'*Arracheur de dents*, du vieux Gérard Dow. »

Au Louvre, on répond bien que ces vitres ont été mises dans le but honnête de soustraire

quisation, plusieurs années après, retrouva les deux liasses telles qu'elles les saisis.

Ces documents n'avaient pas beaucoup d'intérêt par eux-mêmes, mais leur possession par Alexis de Neuville fut pour le juge un trait de lumière.

Il eut l'intuition que celui qui l'accusait de l'assassinat de la princesse de Baule ; celui qui s'était fait aimer de sa filleule Jacqueline, appartenait à l'abominable famille des Ozouanne, et il dirigea ses investigations dans ce sens.

C'est ainsi — et ceci fixa un point de repère — qu'il arriva à connaître toute la vérité.

Par les amis qu'il s'était fait au collège de Jersey, Alexis fut introduit dans le monde et présenté à la princesse Sophie ; il avait eu le soin de s'annoncer, et se faisait appeler M. de Neuville.

Sa jolie figure, son aplomb, ses belles manières, surtout les promesses de passion fougueuse qui étincelaient dans ses yeux, produisirent grand effet sur la princesse de Baule alors dans le dernier éclat de sa beauté superbe.

Elle accueillit le jeune homme avec une bienveillance empressée, s'intéressa à ses mensonges et l'admit dans son intimité.

Les subsides du grand-père Ulrich étaient loin de suffire au jeune homme. Il joua et la chance lui fut souvent favorable. Pour le surplus, il accepta de la princesse des secours qui devinrent peu à peu réguliers.

Tout cela ne l'empêchait pas de traverser des périodes de gêne et d'avoir à ses trousses une meute hurlante de créan-

ciers. Il envoyait alors, férocement, les favoris de la fortune qui peuvent toujours dépenser sans compter.

Son frère Robert souffrait des mêmes difficultés.

Il était entré à Londres chez un armateur pour apprendre le négoce ; il avait surtout appris à devenir joueur et débâché, si tant est que ces choses-là s'apprennent.

Moins heureux qu'Alexis, il ne rencontra pas une grande amie généreuse comme la princesse de Baule, mais il s'embarassa de nombreuses petites amies très avides et très intéressées.

Sa bourse était constamment à sec et il aspirait ardemment après les millions de l'héritage attendu.

Deux fois l'an, ils allaient passer une semaine à Korsen, le terrible grand-père l'exigeait impérieusement. Au moins, pendant une journée, les jumeaux se trouvaient ensemble.

Ils se jalousaient toujours, mais ne se détestaient pas encore.

Leur arriva de se faire des confidences et de se plaindre du dénuement dans lequel ils se trouvaient trop souvent.

Ce n'est pas juste, dit révéremment Robert. Il y a des gens qui ont toujours de fortes sommes à leur disposition.

Mon patron, Harry Slosson, n'a jamais moins de dix mille livres sterling (deux cent cinquante mille francs) dans son coffre-fort en banque, sans compter des liasses énormes de valeurs commerciales.

Il leur arriva de se faire des confidences et de se plaindre du dénuement dans lequel ils se trouvaient trop souvent.

Ce n'est pas juste, dit révéremment Robert. Il y a des gens qui ont toujours de fortes sommes à leur disposition.

Mon patron, Harry Slosson, n'a jamais moins de dix mille livres sterling (deux cent cinquante mille francs) dans son coffre-fort en banque, sans compter des liasses énormes de valeurs commerciales.

Toi, l'incomparable mécanicien, dit railleusement Alexis, tu ne connais pas le secret de ce coffre ?

Robert rougit.

— Je n'y ai jamais songé...

— Eh ! eh ! cela en mériterait la peine ! Il y eut une minute de silence.

— D'autant plus, reprit Alexis qui venait d'avoir une idée géniale, qu'on pourrait alléger la caisse en question sans que personne se doute jamais par qui et comment ?

— Impossible...

— Très possible au contraire. C'est simple. Tu étudies le mécanisme du coffre. Tu découvres son fonctionnement. Tu me fais signe et j'arrive à la nuit sans que personne me voie. Nous concourons notre plan. Au moment choisi, tu t'arranges pour passer la journée avec le riche Slosson. Loin de Londres et tu ne le quittes pas d'une semelle.

Pendant ce temps-là, j'opère en toute tranquillité.

— Mais si tu te faisais prendre ?...

— On ne me prend pas !... répliqua Alexis avec une effrayante tranquillité.

— Ah !... fit Robert qui avait compris. C'est grave !...

— Alexis eut un geste dédaigneux.

— Qui veut la fin veut les moyens !... Mais la violence n'est de mise qu'à la dernière extrémité. Dans le cas qui nous occupe, il suffit d'un peu d'adresse.

Quant à toi, tu ne risques absolument rien... Après, nous partagerons en frères...

Ce mot le fit rire. Et comme Robert ne disait plus rien, visiblement effrayé, il haussa les épaules et parla d'autre chose.

Seulement l'idée de ce crime ingénieux était tombée dans un terrain favorable.

Robert ne tarda pas à s'y habituer et à

passer à l'étude des moyens d'exécution.

Ce fut lui qui avertit Alexis, par une lettre à double entente, que tout était prêt et qu'il pouvait venir.

Le vol eut lieu dans la première semaine de juin, le jour où l'on courait le Derby à Epsom. Harry Slosson, grand amateur de paris, comme tout bon Anglais, ne manquait jamais une telle occasion.

Robert sut le flatter en le complimentant sur la façon judicieuse dont il établissait le barème de ses enjeux et le pria de lui donner une leçon pratique pendant le cours de cette journée mémorable.

— Je le veux bien, répondit l'Anglais sensible à cet hommage.

Je vous prêterai mon carnet à chaque course et vous ferez comme moi.

Les combinaisons de Harry Slosson, qui ne réussissait pas toujours, loin de lui, furent couronnées de succès. Il gagna huit cents livres sterling et rentra chez lui saturé de vin de Champagne et enroué à force de crier : Hurrah !...

Robert, dont le gain était notable, l'accompagnait fidèlement et l'aidait à porter son triomphe, un peu lourd par moments.

Harry Slosson éprouva le besoin — d'ailleurs habilement suggéré par Robert — de déposer dans sa caisse le paquet de banknotes ramassées sur le turf.

Il trouva son coffre-fort intact extérieurement, mais délesté, à l'intérieur, de tout son papier-monnaie.

— Ah ! Voilà qui est fort ! — dit-il tout abasourdi et complètement dégrisé.

Le matin même, il avait constaté, en

faisant provision de banknotes pour ses paris, arrêtés d'avance, le parfait état de ses valeurs.

Le soir, la case aux billets de banque était vide.

— Bon ! fit-il avec un grand flegme, je ferai un procès au fabricant du coffre-fort. Il me l'avait garanti... j'ai son engagement... Il paiera des dommages-intérêts.

La-dessus, il s'en alla coucher.

Pas un instant, il ne soupçonna son élève Robert d'Espérance — celui-là aussi s'était anobié — d'avoir été pour la moindre des choses dans le vol dont il était victime.

La réussite complète de cette opération qui avait rapporté aux deux jumeaux la somme de deux cent quarante mille francs, les engagea à continuer.

Naturellement Robert, riche pour quel temps, avait tiré sa révérence à l'armateur et au négociant anglais pour venir s'amuser à Paris.

Il se heurta à de vives résistances de la part d'Alexis.

— Nous ne pouvons nous montrer ensemble. Je suis trop connu. Cela nous créerait des embarras considérables pour l'avenir.

Robert voulut quand même passer une huitaine de jours dans la ville des plaisirs par excellence.

— Chacun son tour. Va-t'en si tu veux !...

Alexis exigeait tout au moins qu'il laissât pousser sa barbe.

L'autre s'y refusa aigrement.

Pourquoi lui plutôt que son frère ?

Ils finirent en venir aux mains, puis

les toiles aux déprédations des gens et aux avaries du temps. Il semble qu'une surveillance, au besoin plus vigilante, tendrait efficacement au même résultat.

HISTOIRE DOUANIÈRE

Du Gaulois :

Le Canada vient d'établir, à l'égard de l'Allemagne, une surtaxe d'un tiers sur tous les produits importés, ce qui ouvre aux produits français un débouché dont il faut espérer qu'ils sauront se servir.

Et sait-on ce qui arrive ? C'est que la surtaxe a déjà fait hausser, entre autres choses, le prix du sherry sur le marché canadien.

Il semblait pourtant que le sherry n'est pas un produit allemand, mais bien un produit essentiellement anglais.

Alors, que signifie cette hausse ? Cela signifie que le sherry est fabriqué à Hambourg ou quelque part en Allemagne.

On s'en doutait déjà. On en a maintenant la preuve, comme on a celle que l'Allemagne fabrique du cognac et du champagne pour l'exportation.

NOTES GAIES

Du Gaulois :

Authentique. A deux pas de la route de Versailles, rendue si animée par les chauffeurs et les cyclistes, en plein... Montreuil, on peut voir l'écriteau suivant se balancer :

APPARTEMENT A LOUER

étendue des champs

Du Gil Blas :

Dans un restaurant du boulevard :

— Voyons, garçon, vous me recommandez les huîtres et voilà ce que vous m'apportez ? Elles n'ont que la peau et les eaux !...

LA PETITE POSTE

Nous rappelons à nos lecteurs que nous ne répondons plus par la voie du journal aux questions adressées à notre bureau de la Petite Poste.

C'est donc exclusivement par lettres personnelles que ce service continue de fournir ses consultations familières. Il suffira d'adresser les demandes à notre collaborateur Saint-Yves, avec une enveloppe affranchie ou une carte, lettre pour recevoir à bref délai le renseignement ou le conseil demandé, soit en matière de droit courant usuel, soit pour toute question se rattachant aux lois militaires.

La Mode et l'Hygiène

« Je souffre ! » m'écrivait une pauvre amie lectrice et d'après le premier mot de sa lettre, je m'imaginai qu'elle va me confesser quelque maladie... Nullement. Elle souffre, sérieusement, de n'être pas conforme à l'idéal de beauté qu'elle s'est fait. C'est un chagrin véritable, qu'elle n'est pas unique à éprouver, qui constitue pour beaucoup de femmes et de jeunes filles un indéniable supplice. Je ne la blâme pas, je n'en ris pas, car je sais quelle sorte de honneur on éprouve... surtout quand il faut travailler — à paraître inférieure physiquement par quelque imperfection.

Il ne faut pas cependant s'exagérer des maux qui, au fond, n'en sont pas. Me basant sur la lettre dont je parle, je j'ai sous les yeux, je vais prodigier l'espoir et la consolation à bien des désespérées.

D'abord, chacun doit se dire que nous avons tous nos défauts physiques, que nous y remédions avec le temps et la patience, ou au moins un peu d'observation, d'étude et d'art nous permet de les dissimuler. La fameuse séduction des grandes coquettes tient bien davantage à cette science de « s'arranger » qu'à la beauté véritable. Et la preuve, c'est que les artistes, les femmes en vue, ont des succès plus réels dans leur maturité... factice, qu'elles n'en avaient connus dans leur belle jeunesse sincère.

Voici mes conseils :

Chute des cheveux : En rechercher la cause. Sont-ils trop gras ou trop secs ? Y a-t-il des pellicules ? Leur chute peut-elle se rattacher à des causes matérielles ou morales ?... Selon la réponse, laver ou oindre ; choisir des produits connus pour enlever les pellicules. Supprimer si faire se peut les raisons qui peuvent augmenter le dommage.

Peau marbrée, huileuse, couverte de points noirs. Peau évidemment encrassée. Lavages à l'eau tiède, avec un peu de borate de soude. Essayer le jus de citron, l'alcool, la vaseline... tout ce qui nettoie. Enfin se débarrasser des tannes par les produits spéciaux.

Duets, pilosité importuns. — Impossible de les détruire sans par l'électricité. Donc, se résoudre à les enlever très fréquemment par le rasoir mécanique ou un dépilatoire. Rien non plus n'est actif la croissance, comme le pensent à tort les personnes qui redoutent l'alcool et l'eau chaude dans cette crainte.

L'ouverture de la chaise s'est faite par un temps très dangereux, en ce sens que des pluies torrentielles succédaient à des chaleurs inattendues. Les rafraichissements, on ne l'ignore pas, peuvent être mortels. Chacun sait que, par tous les moyens possibles, quand on a pris froid, en quelque circonstance que ce soit, il importe de ramener au plus vite la chaleur.

Tous les nemrods prudents emportent en chasse un peu de Vin Mariani qui est à la fois le plus puissant des cordiaux, le réparateur de tous les genres de surmenage, la plus précieuse des liasses agréables, la plus bienfaisante des boissons, soit qu'on prenne le Vin Mariani avec de l'eau glacée pour se rafraîchir, — pur afin de

se redonner du ton, des forces et même pour remplacer l'alimentation ; — soit enfin dans l'eau bouillante sucrée, quand il s'agit de ramener le calorique.

Cousine Jeanne.

BOITE AUX LETTRES

V. H. — Avez-vous jamais essayé la véritable Eau de Ninon qui efface les rides, les hâles, les taches de rousseur ? Pour éviter les contrefaçons, envoyez 6 fr. 50 Parfumerie Ninon, 31, rue du Quatre-Septembre. Secrétaire de beauté célèbre.

Maria 12. — L'Extrait de Vianine Liebig réunit toutes les qualités d'un bon médicament. Il permet le bouillonnement presque instantané. Réputation consacrée. Se trouve partout.

Causerie financière

La situation générale

De nouveau, en fait d'événements politiques, il y a la démission de M. Chamberlain, qui n'est à proprement parler qu'une manœuvre hardie et peut-être nécessaire pour la propagation, dans le pays, des idées chères au ministre des colonies d'outre-Manche. Mais les conséquences, d'ailleurs assez lointaines, ne pouvaient intéresser la Bourse, sauf en ce qui concerne les mines.

A tort ou à raison, M. Chamberlain passait pour un champion déterminé dans l'industrie aurifère au Transvaal. Le retrait, serait-elle prouvé, semblait donc enlever aux sociétés minières un avocat influent dont elles avaient grand besoin. Nous traduisons dans la conversation et dans les articles de journaux plutôt que dans les cours, car ceux-ci n'ont pas notablement fléchi jusqu'à présent.

En dehors de cette question, tout à fait spéciale, le marché demeure suspendu aux informations qui parviennent des Balkans, et aux préoccupations que donne la situation monétaire. A dire vrai, nulle aggravation ne s'est produite et même, du côté monétaire, la Banque d'Angleterre nous a fait la surprise de ne pas élever le taux de son escompte au-dessus de 4 0/0. Mais l'horizon est cependant toujours assez chargé pour que l'on y trouve, au grand désespoir des intermédiaires, des motifs de persister dans l'expectative.

Fonds d'Etats

Le 3 0/0, que nous laissons, il y a huit jours, à 97 27 1/2 au comptant et à terme, finit à 96 52 1/2, aux deux cotes, coupon détaché.

Les cours représentent exactement les prix de samedi dernier. L'Amortissable se tient à 97 85.

L'Italien est poussé jusqu'à 102 60. Il serait peut-être imprudent de perdre de vue l'éventualité de la conversion, laquelle, nous ne pas être imminente, n'en est pas moins certaine des que les circonstances le permettront. Le ministre des finances a clairement laissé entendre que telle était son intention.

L'extérieure est plus calme à 94 85. Le change subit de nouvelles fluctuations peu favorables. Enfin, on se lasse d'escompter des opérations financières qui, on le sait maintenant, n'auront pas lieu avant la rentrée des Cortès. Dans un mois ou deux, au plus tôt, on en reparlera.

Le 3 0/0 Portugais est faible à 34 10.

Les Rentes argentines et brésiliennes sont fermes. Nous retrouvons le 5 0/0 Argentin 1900 à 81 20, le Brésilien 4 0/0 1889 à 78 95.

Le 4 0/0 Serbe voit s'aggraver sa dépréciation. Il recule de 74 68 3/4 à 70 5 0/0 1902, de 404 50 à 380, nous publions aux « Informations » une note à laquelle nous renvoyons le lecteur.

Les Fonds bulgares ne sont guère mieux traités. Le 5 0/0 1902, malgré ses garanties spéciales, réchut de 440 à 418. La Bulgarie est intéressée de si près aux événements de Macédoine qu'on redoute toujours de la voir y participer directement. Dans cet ordre d'idées, la mobilisation d'un corps d'armée sur la frontière a contribué à préciser les inquiétudes.

Les séries de la Dette ottomane présentent une grande animation. Des arbitrages se font évidemment entre certains titres du type 4 0/0, tels que les Douanes et les Séries qui correspondent à un futur 4 0/0, mais à un prix moins élevé. Enfin, nous avons annoncé qu'un coupon supplémentaire de 1/8 0/0 était mis en paiement, en même temps que le coupon semestriel à 1/2 0/0 du 13 septembre. La série C est à 34 95, et la série D à 34 50.

Les obligations 4 0/0 des Chemins de fer helléniques, que nous signalions la semaine dernière et qui sont un véritable emprunt d'Etat, ont des négociations aux environs de 400 francs. Avec leur revenu net de 20 francs, le rendement ressort à 5 0/0 pleins. Quant aux garanties, elles paraissent sérieuses, puisqu'elles consistent dans l'excédent des revenus gérés et encaissés par la Commission internationale, et que cet excédent atteint 10 millions de francs, alors que le service des obligations, même lorsqu'elles seront toutes en circulation, n'exigera que 3,600,000 francs.

Valeurs diverses

Après une petite pointe en avant, motivée par sa participation dans l'unification ottomane, le Comptoir National d'Escompte revient à 591, comme il y a huit jours. Les autres Sociétés de crédit sont restées stationnaires : la Banque de Paris à 1,408, le Crédit Lyonnais à 1,134, la Société Générale à 628, le Crédit Foncier à 675.

Les recettes des six grandes Compagnies de chemins de fer ne sont plus aussi uniformément brillantes. On constate des moins-values sur le Nord, l'Ouest et l'Orléans que ne suffisent pas à contre-balancer les plus-values de l'Est, du Midi et du Lyon. Pour l'ensemble des réseaux, la diminution des recettes de la semaine est de 235,000 fr., ce qui réduit l'augmentation depuis le 1er janvier à 22,466,000 fr.

Le Nord finit à 1,815, le Lyon à 1,403, l'Or-

léans à 1,485, le Midi à 1,148, l'Ouest à 899, l'Est à 910.

Les obligations lombardes 3 0/0 s'inscrivent à 322. On annonce que les tribunaux viennois ont définitivement rejeté l'opposition formée par un obligataire de Stuttgart contre l'arrangement passé avec les créanciers. Cet arrangement est donc devenu définitif. Rappelons brièvement qu'il laisse intact le paiement du coupon et qu'il ne porte exclusivement que sur l'amortissement, lequel est remanié pendant une période de quinze ans.

Le Suez retombe dans les moins-values de recettes : 420,000 francs pour la semaine et 2,947,000 francs pour l'exercice en cours. L'action terminée à 3,920.

Le projet d'achat de la concession du canal de Panama ne sera pas ratifié le 22 septembre, date fixée dans les conventions. Cela ne signifie pas forcément que l'on n'entendra pas à la fin, mais il faut compter avec un retard impossible à évaluer, et dont la perspective décourage maints porteurs, peut-être à tort.

Les Omnibus défendent les cours auxquels les ont relevés les derniers accidents du Métropolitain. Cependant, leurs recettes sont de nouveau en diminution.

Le Métropolitain est à 591.

La Thomson-Houston, soutenue par l'amélioration d'une partie de son portefeuille : Omnibus, Compagnie générale française de tramways, Parisienne de Tramways, etc., remonte à 650.

Les obligations du port de Rosario sont fermes à 461. Les travaux du port exécutés à forfait par MM. H&S et le Crenost sont poussés avec activité. La Société pense que, vers la fin ou l'année prochaine, la première partie des quais sera terminée, ce qui lui permettra de percevoir à son profit la totalité des recettes.

La Compagnie Russe-Française des Chemins de fer est à 152.

Le Rio se maintient à 1,205, bien que le prix du cuivre soit tombé à 65 livres et une fraction. L'action Cassinga reste à 54, qui semble un cours d'attente. On compte, en effet, avoir bientôt des nouvelles de nature à influencer heureusement les cours.

L'action Kokum est ferme à 27. Le réveil du marché des mines quand il se produira amènera certainement une reprise de cette valeur.

En banque, on cote 92 50 l'action de la Société des Tramways Électriques et chemins de fer. L'obligation est à 482.

Les Mines de Fillois sont fermes à 243. Une assemblée extraordinaire des actionnaires de cette Société, convoquée pour le 15 septembre, n'a pu avoir lieu faute du nombre légal. Elle aura lieu le 9 octobre.

Informations

Finances serbes. — Nous recevons un grand nombre de lettres de porteurs de fonds serbes 4 et 5 0/0, qu'inquiète fort justement la baisse de ces titres.

Le 4 0/0 était presque à 80 francs avant le détachement de son coupon ; il est tombé adossés de 70.

Le 5 0/0, émis tout récemment à 450, perd à l'heure actuelle 75 francs.

La baisse a suivi l'assassinat du roi Alexandre. Elle est la conséquence de la situation politique intérieure créée par cet événement et aussi un peu, peut-être, des troubles de Macédoine.

Nos lecteurs nous demandent ce qu'ils doivent faire, s'ils doivent vendre ou garder leurs titres.

Il est très difficile de répondre. Que va-t-il se passer en Serbie et en Macédoine ? Un nouveau complot renversera-t-il le roi Pierre comme le roi Alexandre ? Le roi Pierre pourrait-il devenir le maître réel ou restera-t-il sous la tutelle des conjurés qui ont tué son prédécesseur ?

Pour donner un conseil en connaissance de cause il faudrait être fixé sur ces différents points.

Il est à noter que les recettes des Monopoles doivent servir à payer des intérêts dus aux porteurs de 5 et de 4 0/0.

On sait d'autre part que ces recettes sont perçues par une commission dans laquelle figurent un représentant du gouvernement français et un autre du gouvernement allemand.

Que devient en ce moment cette commission ? Peut-elle continuer à percevoir les recettes des monopoles ? Son action est-elle ou n'est-elle pas entravée ? Le gouvernement actuel cherche-t-il

